LINFORMATEUR

Corse Nouvelle

Journal du 27 mars au 2 avril 2009



Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales





TRANSPORTS

La CCM Airlines présente, à la CCI de Bastia, les nouveautés printemps-été 2009



COMMUNES

Interview de François-Xavier Ceccoli pour son 1er mandat de maire à San Giuliano



SPORT

Rencontre avec Clothilde de Bernardi, à Miomo, avant les championnats de France

RENDEZ-VOUS / PAR JEANNE BAGNOLI

9 ÈME ART DANS LA VILLE

Les XVI^{èmes} Rencontres de la BD et de l'illustration se dérouleront du 2 au 5 avril. L'édition 2009 s'inscrit dans la lignée des années précédentes tout en réaffirmant une formidable capacité à se renouveler : des auteurs pointus, de jeunes talents, des exposi-





Bastia riche de son expérience et de son coup de crayon : dessinateurs reconnus et jeunes pousses du 9ême Art, tous vont se côtoyer au gré des treize expositions programmées. Comme les autres années, le festival reste fidèle à sa tradition de mélange des genres et est plus que jamais une fenêtre ouverte sur le monde en général et celui de la BD en particulier.

Une BD à seize mains... sous le signe de la Chine

Avec l'exposition CHINE(s) II, le festival continue sa découverte du continent asiatique (entamée l'année dernière) en invitant quatre auteurs (1) du «pays du matin calme» qui incarnent tous la nouvelle génération de la narration graphique en Asie. Ceux-ci viennent à Bastia pour participer à un projet d'échange avec quatre auteurs européens (2). Fin avril, ce sont les auteurs européens qui partiront au festival de Hanghzou ; et de cet échange naîtra un album à seize mains qui sera édité par les éditions Casterman. Plus près de nous, l'exposition «Ind'é noi» va marier la bande dessinée et l'illustration, tout en présentant des auteurs insulaires Tony Casalonga et Dominique Taddei pour «Erasmo Orticoni, le chanoine révo-Iutionnaire»; Lili Pissenlit et Barbara Brun



pour «Un baluchon pour deux». Autre originalité de cette 16 eme édition: l'exposition «Mémoires du siècle» fait le mur ! Non content de confronter l'Histoire et la bande dessinée dans une même exposition, le festival va encore plus loin avec la scénographie imaginée par l'atelier Lucie Lom: il faudra flâner dans les escaliers de César Vezzani pour admirer cette exposition murale, inédite tant sur la forme que sur le fond.

À l'opposé de la grande Histoire, le festival a décidé de montrer ces dessinateurs qui croquent notre quotidien avec l'exposition «A nostra vita» ou la découverte des albums intimistes, drôles ou tristes, d'Éléonore Zuber, Gally, Isabelle Pralong, Riad Sattouf, Boulet, Pénélope Bagieu et Lewis Trondheim...

Une vraie place pour les femmes

Loin de se cantonner à la simple exposition de planches à dessin, le festival **BD à Bastia** a toujours eu vocation à servir d'interface entre le public, les auteurs et les dessinateurs. Le chemin parcouru depuis seize ans est bien la preuve de la réussite de ce projet. Pour y parvenir, le festival multiplie les

occasions de rencontres en programmant des débats, des projections de films, (3) des concerts, des pièces de théâtre... Le jeune public est tout particulièrement visé et de nombreuses actions sont menées, non seulement pendant les rencontres de BD à Bastia mais également tout au long de l'année. Aussi, pendant le festival, Una Volta reçoit des élèves de maternelle et jusqu'aux étudiants de Corte, permettant à tous ces jeunes de rencontrer les auteurs invités. Puis, durant l'année scolaire, le centre culturel propose à 400 enfants des écoles primaires de suivre, durant 320 heures, des ateliers de pratiques artistiques. Une initiation dès le plus jeune âge pour former les lecteurs et lectrices de demain. Si la BD reste un univers majoritairement masculin, tant du point de vue de la création que de la consommation, la donne est en train de changer : la moitié des dessinateurs invités cette année sont des dessinatrices! Un juste retour des choses, puisque "BD" se dit au féminin...

BD À BASTIA

du 2 au 5 AVRIL 2009

(1) Trois dessinatrices: Zhu Letao, Ruan Yun Ting, Men Xiaolei; et un dessinateur : Yao fei La.
(2) « Chine II : de Hanghzou à Bastia ».
(3) En partenariat avec ARTE, le film "Valse avec Bashir »sera projeté sur grand écran le samedi 4 avril à 20h30 au théâtre de Bastia.

Plus d'informations sur : www.unavolta.org

Quand la BD vient à vous...

Pour la deuxième année consécutive, le Casacamina, autobus aux couleurs de la bande dessinée, imaginé par l'Atelier Lucie Lom, se déplace dans les villages de Corse. Il va à la rencontre des publics pour leur proposer des ateliers de création autour de l'univers de Christophe Merlin, ainsi qu'une exposition de ses œuvres. Pendant BD A Bastia, des temps d'ateliers, de rencontres et de visites guidées sont proposés à plus de 3 000 scolaires, de même que de nombreux débats tous publics, BD A Bastia se voulant avant tout un temps d'échange et de partage, de confrontation des idées, de découvertes d'esthétiques inattendues.

Nota bene Bravo!

Émile Bravo a réalisé l'affiche de cette 16^{ème} édition. A travers une exposition monographique de l'ensemble de son oeuvre, **BD à Bastia** a choisi de montrer tout le talent de cet auteur qui offre des personnalités complexes à ses jeunes héros, tout en les enracinant dans les soubresauts de l'histoire, de la révolution russe à la deuxième guerre mondiale, en passant par la conquête de l'espace.

AU SOMMAIRE



Transports

La CCM dans... l'air du temps, avec de nouvelles offres printemps-été 2009 ajustées à sa mission de service public et au contexte économique

Memoria: 4 ans après l'explosion de gaz, rue Droite, à Bastia

B D'un mercredi à l'autre

De la grève générale du 19 mars au Procès Colonna peu de temps avant le verdict, revue de presse insulaire, en bref, sur 7 jours



Interview : François-Xavier Ceccoli, maire de San Giulianu

Paesi di Corsica : pour tout savoir de ce qui se passe dans nos villages

Littérature : compte rendu d'un rendezvous autour de la production insulaire

DIRECTION, RÉDACTION ET PUBLICITÉ

1 rue Miot - BP 213 - 20293 Bastia Cedex Tel: 04 95 32 04 40 - Fax: 04 95 32 02 38 e-mail: redaction@informateurcorse.com

Service Annonces Légales : 04 95 32 89 92 e-mail : al@informateurcorse.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION Pierre Bartoli : 04 95 32 89 98 FONDATEUR : Louis Rioni +

SECRÉTAIRE HONORAIRE : Angèle Venturini

RÉDACTION: 04 95 32 89 90 COMPTABILITÉ, ARCHIVES ET ABONNEMENTS: 04 95 32 04 40

Commission paritaire: n° 0309 I 88773

IMPRESSION : AZ Diffusion - Lot Freymouth - Lieu-dit Pastoreccia - 20 600 Bastia

Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) Prix HT de la ligne d'annonce légale:

Prix HT de la ligne d'annonce légale : Haute-Corse et Corse du Sud : 3,79 Euros HT (calibrage de filet à filet fixé par arrêté préfectoral)

LA PAROLE À



Mgr Brunin

Dimanche 22 mars, la messe dominicale fut l'occasion, pour Monseigneur Brunin, par une lettre lue dans toutes les églises de de l'île, de revenir sur les propos du Pape ayant prêté à controverse. Pour l'évêque de Corse, à qui nous offrons nos colonnes, Benoît

XVI, en visite en Afrique, a avant tout voulu parler d'humanisation de la sexualité, et non évoquer le préservatif en termes d'interdit.

"Pour éviter le « dé-lire », il est toujours prudent de « lire ». En l'occurrence, de prendre en considération l'ensemble des propos de Benoît XVI concernant ce fléau du sida qui frappe particulièrement les populations du continent africain.

Le pape n'a pas parlé du préservatif en termes d'interdit, comme certains raccourcis le laissent entendre. Il est évident qu'une personne contaminée par le virus IHV ne doit pas prendre le risque, dans une relation sexuelle, de transmettre le sida. C'est une question de bon sens et de respect de ce commandement fondamental : tu ne tueras pas ! Mais le pape a déplacé la question sur un terrain anthropologique beaucoup plus vital. Nous ne sommes pas, comme des commentateurs le prétendent pour disqualifier l'approche, face à une simple conception théologique ou une opinion morale, ou encore une position confessionnelle. Il s'agit bien d'une vision de l'homme et de sa dignité qui nous vient de l'Evangile et qui a une portée universelle.

Est-il scandaleux ou assassin de dire qu'on « ne peut résoudre ce fléau du sida par la distribution de préservatifs » ? Surtout lorsque le pape, dans la même déclaration, en appelle à une « humanisation de la sexualité, c'est-à-dire un renouveau spirituel et humain qui apporte avec soi une nouvelle manière de se comporter l'un avec l'autre »

Le pape mentionne les œuvres caritatives de l'Eglise, des organisations internationales comme Sant'Egidio ou des congrégations religieuses comme les Camilliens. L'Eglise en Afrique, comme d'autres O.NG, est quotidiennement présente auprès des malades du sida pour apporter des soins et du réconfort moral. Les chrétiens vivent une vraie proximité évangélique auprès des victimes de cette pandémie et de leur famille.

Le prochain Synode sur l'Afrique se tiendra en octobre prochain. Appelée à porter une parole de réconciliation, de paix et d'espérance, l'Eglise a autre chose à proposer aux Africains qu'une vaste distribution de préservatifs pour faire face au fléau dévastateur du temps. Ce serait cautionner et promouvoir le zapping affectif et sexuel. Nous croyons qu'il est destructeur de l'homme, qu'il compromet l'équilibre et la stabilité de la famille, cellule de base de toute société.

Le message du Christ révèle une autre dimension de l'homme appelé à s'épanouir dans une vie relationnelle basée sur la confiance mutuelle, le respect de l'autre et la fidélité. C'est bien à cet idéal que le Saint Père veut appeler dans son intervention. Cela participe clairement de l'annonce de l'Evangile de la vie qui détermine les prises de parole de l'Eglise catholique. Elle se reconnaît le droit et la mission d'intervenir sur tous les sujets concernant l'humanité. Elle le fait dans le domaine de la bioéthique, de la sexualité et de la famille, mais aussi sur la question du respect de l'environnement naturel, de la justice sociale, de la démocratie et du développement solidaire et durable. Elle le fait aussi sur les difficiles questions migratoires. Nous aimerions qu'en tous ces domaines aussi la parole de l'Eglise soit entendue et répercutée largement. Ceux qui s'émeuvent légitimement du malheur des victimes du sida en Afrique seront-ils aussi prompts à répercuter la parole de l'Eglise lorsqu'elle dénonce la misère qui continue de s'abattre sur le continent africain, ou la situation des centaines de migrants africains, hommes, femmes et enfants, qui viennent s'échouer et mourir sur les côtes de l'Europe ?

Prochainement, une initiative sera prise dans le diocèse, pour un temps de débat très large avec celles et ceux qui souhaiteront comprendre les raisons profondes et réelles qui poussent l'Eglise, dans l'esprit du Concile Vatican II, à prendre la parole sur tout ce qui touche l'homme et son avenir. Elle transmet, au nom du Christ, un idéal pour l'humanité. Même s'il demeure lointain et exigeant, cet idéal n'est ni ringard, ni disqualifié par un modernisme souvent réducteur et déshumanisant. La parole de l'Eglise, que le pape porte courageusement, garde toute sa pertinence car elle dit des choses essentielles sur l'homme et pour l'homme."

TRANSPORTS / PAR EVA MATTEI

CCM: NOUVEAUTÉS DA

Des tarifs anti-crise à la promotion de la Corse patrimoniale

Vendredi 20 mars. la Compagnie Corse Méditerranée présentait, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia, ses offres printemps-été 2009. Un programme tenant à quelques grandes orientations stratégiques : l'ajustement aux nouvelles OSP et à un marché en récession (tenant également compte de la concurrence), une nouvelle grille de prix (avec un tarif nettement à la baisse sur Paris) et la consolidation des correspondances. Plutôt de bonne nouvelles pour les socio-professionnels (et les particuliers), même si quelques inquiétudes et critiques ont été exprimées quant à l'accessibilité des bas prix annoncés. De fait. la CCM augmente ainsi son offre globale de 13%.



près une brève introduction du Président de la CCI 2B Paul Trojani, confirmant l'attachement de son institution à la Compagnie Régionale, Isabelle Guyot, Directrice Commerciale de la CCM, a ouvert la séance par un commentaire du bilan du trafic et de l'offre pour la période allant du 1er avril 2008 au 28 février 2009, soulignant, à côté des mois d'hiver pénalisants (3600 passagers perdus en 3 jours de neige et des mois de décembre et février particulièrement coûteux) une offre en progression de 3,67% par rapport à l'année précédente. Et de poursuivre, pour la saison qui s'ouvre : "Notre stratégie consiste avant

tout à positionner la compagnie sur un cœur de métier qui est à la fois le bord à bord et le service public. Tous nos efforts vont donc se concentrer sur cela." Au-delà des 19 760 vols proposés pour les 30 semaines à venir sur le réseau corse (580 à 816 vols par semaine dont 488 à 697 sur les lignes de Service public -Marseille, Nice et Orly, et 92 à 119 sur les lignes hors OSP) et un total de 2 272 594 sièges offerts, Isabelle Guyot a mis en avant les efforts consentis sur la ligne Bastia-Lyon, non seulement maintenue, mais renforcée, malgré les difficultés (le bilan de la CCM marquant une perte de 600 passagers pour le seul mois de février

sur la plate-forme lyonnaise). Pour passer le programme sur Lyon, la compagnie fera d'ailleurs appel, en pointe estivale, à l'affrètement d'un Fokker 100 d'une capacité de 100 sièges auprès de la compagnie Blueline. "Le pari, rappelle Isabelle Guyot, est aussi celui des passagers en correspondance, Lyon apparaissant comme le hub le mieux positionné pour les correspondances Europe." Sur ce point, les socioprofessionnels présents ce jour à la CCI ont donc engagé les responsables CCM à mieux communiquer sur le tarif Early Bird à 98€ TTC proposé par Air France depuis quelques jours pour voyager entre les mois

LA PLATE-FORME DE BASTIA EN QUELQUES CHIFFRES

PARIS-ORLY: 56 à 85 vols par semaine; 10 256 à 15 406 sièges offerts par semaine; 5 à 7 départs par jour (le samedi)
MARSEILLE: 52 à 64 vols par semaine; 7 240 à 8 462 sièges offerts par semaine; 4 à 6 départs par jour (le dimanche)
NICE: 48 à 52 vols par semaine; 3 360 à 3640 sièges offerts; 3 à 5 départs par jour (le dimanche)
LYON: 10 à 14 vols par semaine; 700 à 1 400 sièges offerts par semaine; jusqu'à un départ par jour (en pointe été)

ANS... L'AIR DU TEMPS



d'avril et juin (tarif qui mettrait donc la **Corse** à moins de 200€ des capitales européennes). D'une façon globale, c'est bien sur les annonces tarifaires que les socio-professionnels auront eu le plus à dire, ce 20 mars, face aux représentants de la compagnie régionale. "Les nouveaux tarifs d'appel intégrés à la gamme inaugurée le 27 octobre dernier, et valables à compter du 29 mars, sont de 49€ TTC A/S sur Nice et Marseille, de 38€ TTC A/S sur Lyon et de 59€ TTC A/S sur Orly, les trois premiers étant disponibles sans délai préalable

NOUVEAU SITE WEB

Au cœur de la diffusion multi canal de la CCM (avec notamment le catalogue Ciels de Corse et le magazine Aria), le site aircorsica.com tient une place de choix. Sa nouvelle version, incluant de nouvelles fonctionnalités, sera disponible dès le mois de juin 2009. Seront possibles une recherche par le prix avec accès immédiat aux promos, une recherche à J-3 et à J+3, la construction et l'achat en ligne de son package avec l'hôtel de son choix, et la gestion, pour les hôteliers, de leurs disponibilités, prix et promos directement sur le site.

Questions à CATHERINE RIERA

Vous parlez volontiers de "contenu" et de "sens" à donner au voyage en Corse, particulièrement hors saison ? Quels sont les moyens mis en oeuvre dans le cadre de la politique de communication de la CCM pour arriver à cela ?

Notre démarche se fonde sur le principe suivant : si nous voulons parvenir à lever un segment de clientèle sur l'arrière-saison, voire sur la basse saison, il faut pouvoir

donner un aperçu d'une thématique de séjour autre, évidemment, que celle de la plage. Nous avons suffisamment d'aspects patrimoniaux pour démontrer que la Corse se découvre et se déguste toute l'année. Il s'est donc agi, dans un premier temps, de repérer et de référencer ceux-ci, puis de mettre en forme autour d'eux, avec des partenaires tels que, par exemple, le Tour Operator Corsica Aventure, des produits. Ces packages, pensés avec nos partenaires (dont la CCI) et qui misent sur des



offres pouvant associer avion, voiture, hébergement et activité de loisir, nous entendons les diffuser sur des salons spécialisés tel que le Salon du Golf ou encore celui de la Randonnée, auxquels nous venons de participer à Paris. Parallèlement, nous travaillons, sur la base de fichiers qualifiés (par exemple le fichier des clients inscrits sur notre site), à des actions de marketing direct. Nous utilisons beaucoup internet qui s'avère un outil inégalable pour toucher un coeur de cible.

▶ Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur l'événementiel "Destination Haute-Corse" prévu pour ce mois d'avril?

Cet événementiel verra le jour dans le cadre d'un partenariat renforcé entre la CCI de Haute-Corse et la CCM Airlines avec pour objectif la valorisation de la destination Haute-Corse. Il s'agit de mettre sur pied et d'exporter hors de l'île une sorte de vitrine patrimoniale de la Corse. Concrètement, cela se fera au travers de l'accueil à Nice, Marseille et Lyon (manifestement dans des hôtels de ville), d'agences de voyages, de journalistes mais aussi de représentants d'autres catégories socio-professionnelles tels qu'avocats ou médecins auxquels nous proposerons une soirée de découverte de nos offres et des ateliers de dégustation, en compagnie d'artisans et de producteurs corses. 100 à 150 personnes sont attendues sur chaque site.

▶ Quelles sont les retombées, enregistrées à ce jour, de votre adhésion à des réseaux de distribution tels qu'en région PACA ?

Cela se met tout juste en place avec le recrutement de deux délégués commerciaux qui vont, d'ici quelques jours, commencer à tourner dans différentes micro-régions de l'hexagone. Ce que nous attendons d'une telle démarche c'est de faire entrer la Corse dans des agences de voyage où finalement on la voit peu, alors qu'y sont présentes nombre d'autres destinations méditerranéennes telles que le Maroc ou la Tunisie. En sus, nous pensons qu'en cette période de crise, une destination de proximité a toute sa chance.

TRANSPORTS / PAR EVA MATTEI

d'achat, le dernier étant disponible pour tous jusqu'à 42 jours avant le départ (obligation supprimée sur Nice et Marseille) et pour tous les passagers typologiques sans délai", explique Catherine Riera, Directrice de la communication de la CCM. "Ne pourraient-ils s'appliquer en week-kend ?", interroge une hôtelière qui dit fonctionner très bien à l'année du lundi au jeudi, avec une clientèle d'affaires. Réponse d'Isabelle Guyot : "Votre clientèle n'est pas la nôtre. Toute la difficulté pour nous, réside dans un mix d'obligations auxquelles nous devons répondre, OSP et autres. Mais notre objectif est bien de faire venir de nouveaux clients. Et au vu de notre bilan, c'est sur les tarifs d'appel que nous avons pu déjà gagner nombre d'entre eux." Quant à l'accessibilité contestée de ces billets à bas prix, la directrice commerciale rappelle que 12% des passagers sur Nice et Marseille ont été mis à ce jour sur le tarif d'appel : "De plus, notez qu'il existe pas moins de 10 paliers entre le tarif d'appel et le tarif le plus cher (seulement 3% de la clientèle voyageant à ce tarif-là), ce qui laisse quand même une bonne marge de manœuvre aux voyageurs."

Autre point soulevé par les adhérents de la CCI : l'indépendance de la compagnie régionale, d'autant que, selon Isabelle Guyot, "70% de la commercialisation des vols de la CCM passe par Air France". La visibilité a donc un prix. Mais, au fond, la question n'est-elle pas, comme l'a encore souligné la Directrice commerciale, de "déployer, les uns avec les autres, un maximum de leviers pour passer l'échéance 2009 et gagner 3 à 4% de clients de loisirs et individuels, tout en faisant - puisque nous sommes une compagnie régionale - circuler au maximum le client sur le territoire."? C'est en tous les cas le sens donné au maintien du service sur tous les aéroports de Corse. "C'est aussi, a ajouté Catherine Riera, le sens des partenariats noués et développés avec les hôteliers, via la CCI, ainsi qu'avec les offices de tourisme de Corse. Enfin, c'est l'objectif des actions de communication et de promotion telles que celle que nous allons mener les 14, 15 et 16 avril prochains à Nice, Marseille et Lyon autour de la "Destination Haute-Corse", avec pour cible les agents de voyage, les institutionnels et la presse." On devrait retrouver là, aux côtés de la CCI de Haute-Corse et de la CCM, les OT de Balagne et de Bastia, ainsi que les socio-professionnels insulaires.



Questions à ISABELLE GUYOT



Vous parlez d'un côté d'une perte de 15 000 passagers par rapport à l'an passé et d'un CA en progression de 4 %. Comment expliquer cette apparente contradiction ? Quelles leçons tirez-vous de ces chiffres ?

Une compagnie aérienne peut avoir un trafic en berne (c'est le cas sur les mois d'hiver, notamment en raison de la crise) et par sa politique commerciale permettre de faire voyager les clients dans davantage de catégories de tarifs, ce qui au final donne une répartition d'ensemble mieux gérée.

▶ Vous avancez l'ajustement de votre offre aux OSP et à un marché en récession comme une orientation majeure de votre stratégie. Les prix des vols ont-ils, de fait, réellement baissé ?

Celui sur Paris, indubitablement, puisqu'on est à 59 Euros TTC A/S. Pour les autres tarifs d'appel, la nouveauté réside dans leur plus grande accessibilité puisqu'ils sont disponibles sans condition de profil client et sans délai préalable d'achat.



▶ Vos objectifs commerciaux ne sont-ils pas souvent incompatibles avec vos OSP ?

Notre activité sur le bord à bord dans le cadre des OSP constitue 80% de notre CA, les 20% restants de notre activité étant soumis à des impératifs de rentabilité. C'est donc le service public qui prime sur toute la stratégie de l'entreprise. Tout ce que l'on peut faire en plus ne doit pas impacter ce service. L'exemple le plus probant de conciliation entre ces diverses obligations est sans aucun doute le plafonnement du plein tarif.

► Certains socio-professionnels vous ont reproché, ce 20 mars, votre manque d'indépendance vis-à-vis d'Air France. Qu'aimeriez-vous dire à ce sujet ?
C'est un débat qui n'a pas lieu d'être.

Comment avez-vous revu vos objectifs de croissance ?

Notre objectif global de progression est de 3%, soit +1% en termes de trafic. Je ne vous cache pas mes inquiétudes. Nous serons peut-être obligés de revoir notre copie et de nous concentrer sur le bord à bord.

▶ Vous avez occupé votre poste actuel de 1996 à 2000, avant d'y revenir en 2006 après un passage par la Direction Qualité. Vous avez donc une bonne vision d'ensemble. Quelles ont été les meilleure et pire années, commercialement, pour la CCM et où se situe-t-on actuellement ?

Les années 1998 et 2008 ont été les meilleures, la pire restant 1999. Il est évident que les années 2009-2010 apparaissent comme stratégiques. Elles seront certainement celles de la consolidation, nous invitant à revenir à des valeurs consensuelles sur l'ensemble du réseau et à des compromis, notamment face à la concurrence.

UN EXEMPLE DE PRODUIT COMPLÉMENTAIRE

L'offre avion + voiture «Drive plus» permet d'avoir une voiture en Corse à partir de 23ε TTC / jour et sur le continent à partir de 35ε TTC / jour (formules modulables et combinables avec tous les tarifs en vigueur) avec un deux + en Corse : la restitution du véhicule dans l'un des 4 aéroports de l'île sans frais supplémentaire ; et le kilométrage illimité.

RUE DROITE: CATASTROPHE
DU 19 MARS 2005

L'Associu Carrughju Dirittu a tenu à rendre hommage aux victimes de l'explosion liée au gaz, le 19 mars 2005, à Bastia. Elle s'en explique dans ce communiqué.

e 19 mars 2005, jour de la Saint Joseph, jour de fête à Bastia, le drame de la Rue Droite s'est produit. A 8 heurs 45 ce matin- là, une explosion liée au gaz a contraint des dizaines de familles à quitter provisoirement leur logement. D'autres l'ont perdu de manière irréversible. Il représentait pour elles le rêve et le travail d'une vie. Deux personnes ont été gravement blessées et, surtout, un jeune homme a perdu la vie. Ce dernier était venu dans notre ville quelques années auparavant pour y vivre dignement avec sa compagne et avec, comme seul bien matériel, sa force de travail et son talent dans l'exercice de son métier. Aujourd'hui nous souhaitons que l'on se souvienne d'Abdehramane Aissa, afin que de tels drames ne se reproduisent plus. Nous affirmons avec force que ce drame aurait pu, aurait dû être évité. Des dizaines d'alertes émanant de riverains et de passants ont prévenu des odeurs de gaz persistantes dans le quartier.

Que penser également de cette infâme rumeur tendant à faire croire qu'il s'agissait d'un piratage des compteurs de gaz ? Ainsi Abdehramane AISSA n'était-il plus la victime de cette tragédie, mais son responsable. Aux yeux de certains, il avait le profil idéal : étranger, ouvrier du bâtiment et surtout absent - et donc dans l'incapacité de se défendre.

Que vaut la vie d'un homme face à une entreprise d'Etat ?

Il aura fallu attendre des années pour que l'on apprenne que, le jour même du drame, un tronçon de la canalisation de gaz a été subtilisé et n'a jamais été retrouvé, empêchant toute analyse et entravant ainsi la recherche de la vérité.

Par le biais de la rumeur, on a tenté de salir la mémoire d'un homme. Nous l'affirmons haut et fort, au sein de l'Associu Carrughju Dirittu : nous veillerons à ce que toute la vérité soit faite sur cette affaire.



Nous sommes solidaires de toutes les victimes de ce drame. Nous ferons en sorte qu'elles soient respectées dans leurs droits et leur dignité.

C'est pour cela que, dans le cadre du programme de rénovation en cours, nous veillerons à ce que les familles qui étaient propriétaires de leur appartement, soient prioritaires, si elles le souhaitent, dans l'acquisition des nouveaux logements mis sur le marché.

En ce qui concerne les familles qui étaient locataires, nous veillerons également, si elles souhaitent revenir dans le quartier, à ce qu'elles soient prioritaires dans l'attribution des logements sociaux qui seront construits.

Nous protègerons et honorerons toujours la mémoire d'Abdehramane AISSA. Nous vous proposons de vous recueillir un moment en sa mémoire."



Inondations et coulées de boue reconnues

« catastrophes naturelles »

Dans un communiqué en date du 20 mars, Emile Zuccarelli, Maire de Bastia, se réjouit que, «comme il l'avait demandé, les inondations et les coulées de boue qui ont touché la commune les 27 et 28 novembre 2008 viennent d'être reconnues « catastrophes naturelles », par un arrêté ministériel du 13 mars 2009, publié au Journal Officiel du 18 mars 2009 ». Une décision qui permettra l'indemnisation des victimes. Le Maire de Bastia invite donc celles-ci à se rapprocher de leurs assureurs afin de finaliser, dans les délais légaux les démarches nécessaires. A noter : la commission interministérielle ne s'est pas encore prononcée sur les aléas « mouvements de terrains et action de la mer ».

ERRATUM

Dans un article paru dans notre édition du 5 septembre 2008, concernant le label Maison de France, nous avons attribué le titre de maison Sebastiani à celle qui est en fait la maison du docteur Conneau, médecin de Napoléon III. Nous en profitons pour apporter les précisions suivantes : la «casa Sebastiani» est la maison du père du Maréchal Sebastiani qui l'a construite vers 1760. Elle se trouve au village de La Porta, dans la montée après la place du marché et elle est habitée du premier au dernier étage (y compris le belvédère) par les deux branches Sebastiani, soit la famille du vicomte de Menou Sebastiani et les familles Sebatiani et Moreau de Perigord Sebastiani. Les membres de ces deux branches sont les descendants du père de Maréchal qui eut neuf enfants. Au troisième étage de la maison, une inscription est gravée dans la pierre de l'escalier. Nous nous excusons auprès des descendants pour cette erreur que voilà réparée.

D'un mercredi à l'autre / Par Eva Mattei

L'actualité insulaire sur 7 jours

MERCREDI 18 MARS

PROCÈS COLONNA

es juges Laurence Levert et Gilbert Thiel, respectivement chargés des enquêtes sur l'assassinat du **Préfet** et l'attaque de **Pietrosella**, sont appelés à la barre : il y réfutent toute existence d'un "complot anti-Colonna" et, revenant sur les investigations menées (ainsi que sur leurs failles), en soulignent l'impartialité. Le matin, l'ancienne compagne de Didier Maranelli, Valérie Dupuis, première à avoir cité le nom d'Yvan Colonna, aura également témoigné sans apporter rien de nouveau à ses décalarations antérieures.

AFFAIRE MULTEDO:

3 interpellations à Bastia

a police judiciaire entend 3 personnes (un enseignant dont le domicile a été perquisitionné dans la journée et deux fonctionnaires de l'Education Nationale) appartenant à l'entourage professionnel d'Emmanuel Multedo, instituteur tué le 8 septembre dernier près de l'école du boulevard Auguste Gaudin où il officiait. Ces gardes à vue seront rapidement levées faute d'éléments à apporter au dossier.

Cour des comptes menacée ?

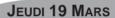
es médias continuent d'évoquer la possible suppression de la Chambre régionale des Comptes, dans le cadre de la réforme voulue par Nicolas Sarkozy. Un démenti sera apporté le lendemain dans les colonnes de Corse-Matin par Philippe Seguin, Premier Président de la Cour des Comptes.

Election au barreau de Bastia

aître Linda Piperi (actuellement directrice du centre de formation des avocats et avocate depuis 20 ans), remporte à 79 voix contre 52, face à Maître Martine Caporossi, l'élection de bâtonnier du barreau de Bastia. Elle succèdera ainsi à Pierre-Louis Maurel à compter du 1er janvier 2010. A noter : ce mandat



n'avait plus été assuré par une femme depuis l'élection de Clémentine Trani, en 1966. Or le barreau de Bastia est plutôt bien représenté par la gent féminine puisque les femmes représentent 60% des effec-



l'appel des syndicats, 7000 personnes environ, issues de tous les A l'appei des syndicats, roud personnes circiles, les rues de Bastia et d'A-secteurs professionnels, défilent dans les rues de Bastia et d'Ajaccio pour dénoncer la politique gouvernementale et réclamer des solutions. Une délégation demandant l'ouverture immédiate de négociations pour la généralisation de la prime de vie chère et la baisse des prix dans l'île sera d'ailleurs reçue par le Préfet de Haute-Corse, à Bastia.

Fête de la Saint-Joseph à Bastia

/ille dans la ville, le quartier de Saint-Joseph fête son saint protecteur et compte parmi ses invités la chanteuse Jane Manson venue chanter l'Ave Maria de Schubert pour la messe solennelle de 10h 30. Un prélude à sa future tournée insulaire avec le Broadway's Gospel Group.

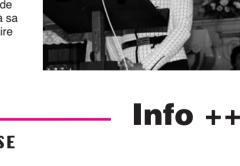


LE GIRTEC PRÉSENTÉ AUX MAIRES DE HAUTE-CORSE

La campagne d'information concernant le Groupement d'Intérêt Public pour la Reconstitution des Titres de propriété en Corse, créé en 2006 mais opérationnel seulement depuis octobre 2008, vient de commencer. Première étape à Bastia, spécialement dédiée aux maires de Haute-Corse.

RECYCLAGE DES APPAREILS MÉNAGERS : LA CORSE, LEADER NATIONAL

Corse-Matin annonce, le dimanche 22 mars, la possible création dans l'île d'une unité de recyclage des appareils ménagers. Le quotidien met en avant les résultats obtenus en 2008 dans ce domaine par le SYVADEC et ses partenaires : 950 tonnes de D3E (déchets issus d'équipements électriques et électroniques) ont été collectées via 18 sites de récupération et deux opérateurs centraux (à Ajaccio et Biguglia). Dans ce cadre 15 emplois ont été créés. Avec ces chiffres, la Corse arrive en tête sur le territoire national.





VENDREDI 20 MARS

-PROCÈS COLONNA -

e père de l'accusé, **Jean-Hugues Colonna**, hospitalisé d'urgence à **Marseille**, ne vient pas témoigner à la barre, ajoutant, dans un courrier transmis par fax à la Cour, ne pas vouloir "cautionner" un débat où "l'esprit de vengeance remplace l'exigence de la vérité". Le frère d'**Yvan Colonna**, **Stéphane Colonna**, ne se déplacera pas non plus.

Le PADDUC devant les agriculteurs

Ange Santini et ses conseillers se déplacent à Bastia pour présenter le document à la Chambre Régionale d'Agriculture. Au coeur des débats, le foncier qui, en termes de réserves, devrait, selon le Président de l'Exécutif, tripler, le PADDUC prévoyant 80 000 hectares (contre 25 000 aujourd'hui). L'assentiment général d'une assemblée attentive à l'exposé n'a pas empêché Etienne Suzzoni et Joseph Colombani de réagir, le premier évoquant la possibilité de faire remonter une contribution avant le vote à l'asssemblée, le représentant de la FDSEA réclamant, quant à lui, une confrontation dudit document avec "le seul contre-Padduc, celui de Corsica Libera."

Un plus pour les handicapés

'association L'Eveil inaugure de nouveaux locaux dans le quartier d'Agliani, à Bastia. Il s'agit d'un Etablissement d'aide et de service par le travail couvrant pas moins de 2100 mètres carrés destinés à l'insertion des travailleurs handicapés mentaux (140 d'entre eux pouvant y être accueillis). Outre la contribution du porteur de projet, cette structure, a été financée par la Ville, dans le cadre d'Urban 2, par la Région, dans le cadre du PEI, et avec l'aide de la Caisse de Dépôts et de Consignations. Elle a coûté 3 600 000 €.

SAMEDI 21 MARS

Lancement du 15^{ème} sidaction

A cette occasion, on entend, sur les ondes de RCFM, la présidente de Corsica Sida réagir aux propos controversés tenus par le Pape, en route pour le Cameroun, concernant le préservatif.

DIMANCHE 22 MARS

Interpellation à Propriano

José Manuel Da Silva Barreto, à la tête d'une entreprise de maçonnerie à Casalabriva, est interpellé sur le port de commerce de Propriano en flagrant délit d'extorsion de fonds sur la personne de son beau-frère, également dans le bâtiment.

DIMANCHE 22 MARS

Deux mois après l'inondation à S^t Joseph

Par voie de presse, les sinistrés du quartier de Saint-Joseph ayant vu leur véhicule ou leur appartement détérioré ou détruit par l'inondation du 12 janvier survenue sur le parking d'A Gronda après rupture d'une canalisation dénoncent la lenteur des expertises destinées à déterminer les responsabilités en vue d'une indemnisation des victimes. Ils sollicitent une entrevue avec les élus municipaux.

LUNDI 23 MARS

Chemins de fer en grève

es Chemins de Fer de la Corse n'assurent qu'un service minimum, une grève ayant été engagée pour réclamer notamment l'application de la règlementation du travail de la SNCF aux CFC et la création de trois nouveaux échelons. Le conflit ne durera que 24h.

PROCÈS COLONNA

La 76me et dernière semaine de procès s'ouvre et les manifestations de soutien à Yvan Colonna vont se multiplier un peu partout dans l'île dans l'attente du verdict qui sera rendu le 27 mars. La famille et les avocats de la Défense interviennent successivement à Prunelli, Corte, Porto-Vecchio, Sartène, Calvi, Ile-Rousse, tandis que sur France 3 Corse et RCFM ont été recueillis des témoignages de magistrats et d'avocats remettant en cause la conduite du procès.

Semaine de la presse

a semaine de la presse, à laquelle vont participer 70 établissements scolaires de l'île et quelque 900 élèves, est lancée.

MARDI 24 MARS

Epidémie mystérieuse au Théâtre de Bastia

Les médias locaux révèlent la propagation d'une mystérieuse épidémie s'apparentant à une gastro-entérite lors du Concours Régional de Danse organisé dans le week-end au Théâtre de Bastia. 200 à 300 personnes en auraient été victimes. Les premières investigations écarteront une intoxication au monoxyde de carbone mais le Théâtre restera fermé 24h durant par mesure de sécurité.

PROCÈS COLONNA

Avant le réquisitoire des parties civiles, prévu pour le lendemain, la Cour entend à un train d'enfer, par visio-conférence ou sur place, les derniers témoins oculaires.

François-Xavier



Maire de San Giulianu

Avec ses 2750 hectares de surface, la commune de San Giulianu est la plus grande du territoire de la Costa Verde où elle s'intègre, et une des plus grandes de la Haute-Corse. Sa population sédentaire dépasse les 600 habitants et le millier en période estivale avec la présence d'un camping en bord de mer. L'équipe municipale se compose de 15 élus, avec François-Xavier Ceccoli dans le siège de maire depuis les dernières élections municipales, après deux premiers mandats en tant que deuxième, puis premier adjoint d'André Micheli, lequel a occupé les fonctions de maire de la commune de San Giulianu durant plusieurs décennies.

il a été intéressé aux «affaires» de San Giulianu au fil de ses deux précédents mandats, François-Xavier Ceccoli, entouré d'une équipe considérablement renouvelée, et enrichi d'une certaine expérience concernant les points forts et les points faibles de la commune, se dit prêt à donner un souffle nouveau à la commune et à rattraper le retard structurel. «Il faut changer l'axe des priorités et impulser une autorité», affirme le jeune maire de 40 ans, un an après son élection. Une volonté affichée lors de sa campagne électorale et mise en application depuis plusieurs mois. La commune de San Giulianu change de cap. Sa situation financière saine, qui ne lui impose aucune restriction budgétaire, est un gage sur l'avenir. Avec François-Xavier Ceccoli, nous avons abordé les grandes lignes du San Giulianu de demain, entre plaine et montagne, dans le respect de ce qui fait l'identité de son territoire : l'agriculture.

Avec un budget annuel de 700 000 €, également répartis entre fonctionnement et investissement, la commune de San Giulianu, qui compte sept employés municipaux dont quatre sont investis dans le fonctionnement de l'école primaire, a procédé à la réalisation de ce qu'elle considère comme des travaux d'urgence : «Nous avons mené à bien certains travaux qui nous paraissaient prioritaires comme le revêtement de la cour de l'école, la reprise de chemins communaux, notamment de l'ancienne voie ferrée qui relie les villages de Canale et de Pietra di Verde à l'école et qui permet aux parents d'élèves de gagner du temps d'une part, mais surtout d'éviter d'emprunter l'axe routier de la RN198 ».

Voilà un suiet auguel Monsieur le maire est particulièrement sensible. Il est d'ailleurs à l'origine du projet d'aménagement de la réglementation de la vitesse sur l'ensemble de la RN 198 et notamment au lieu-dit Alistru qui traverse sa commune : «Suite au terrible accident mortel survenu à cet endroit, j'ai alerté les autorités compétentes pour que nous travaillions ensemble à solutionner le problème de la vitesse. Il s'est avéré que les changements successifs et excessifs de vitesse n'allaient pas dans le sens d'une conduite sereine des utilisateurs. Depuis peu, la vitesse est limitée à 70 à Alistru». Côté projet, la commune de San Giulianu s'apprête à lancer son PLU. A ce sujet, la population est informée qu'en vue de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, une large concertation est nécessaire afin d'établir un document qui soit au plus près des attentes de chacun. Pour ce faire, un registre destiné à recueillir les éventuels besoins ou projets est mis à disposition au secrétariat de la mairie. Les personnes ne pouvant se déplacer pourront faire leurs observations par courrier. Par la suite, des réunions de concertation seront organisées par secteurs géographiques et par secteurs d'activités. Les lieux et dates de ces réunions seront annoncés par voie de presse et par affichage. François-Xavier Ceccoli nous livre deux idées fortes de ce futur urbanisme: «San Giulianu doit conserver sa vocation à dominante agricole et le bord de mer doit être protégé. La bande des 700 mètres est gelée à l'exception de certaines poches d'urbanisme pour permettre aux agriculteurs de construire leur hangar et leur habitation. Nous serons d'une vigilance extrême dans l'élaboration de ce PLU».



CECCO

évoque ses projets d'avenir pour sa comi

La permanence de la mairie de San Giulianu s'est établie en plaine, dans un ageco installé à proximité de l'école primaire. L'endroit est facile d'accès, mais surtout, il inaugure le futur lieu de vie qui devra voir le jour à Alistru : «Nous envisageons de construire en ce lieu la mairie et une salle des fêtes, mais cela ne signifie en aucun cas que nous oublions nos hameaux de l'intérieur. Bien au contraire. Nous travaillons au rachat de vieilles maisons pour les restaurer et redonner vie à ces hameaux, notamment celui de San Giulianu, déserté par ses habitants. Le problème de l'indivision est une entrave sérieuse mais nous sommes motivés pour mener à bien ce projet qui verra la construction de logements sociaux à destination de la population rurale. Un autre projet de construction de lotissement communal est à l'étude en plaine. Des discussions sont en cours avec l'INRA. Je suis convaincu que la plaine doit aider le piémont à survivre».

Le développement économique fait partie des préoccupations du jeune maire et de son équipe. François-Xavier Ceccoli nous confie le projet de création du «Paesolu di l'Artisgiani» qui constituera une zone artisanale agricole sur quatre hectares au lieu-dit Fiorentina: «C'est un projet d'envergure. Ce paesolu va réunir des artisans dont la fonction est liée au végétal. Il y aura bien sûr l'atelier de la noisette, les produits cosmétiques Realia, mais aussi les Jardins de l'Alésani avec leurs sirops, ou encore la confection de jus de fruits traditionnels, et autres produits gastronomiques Bio. Nous avons voulu la construction de ce petit village d'artisans éco environnemental. C'est un très beau projet porté par la Communauté de communes de la Costa Verde».

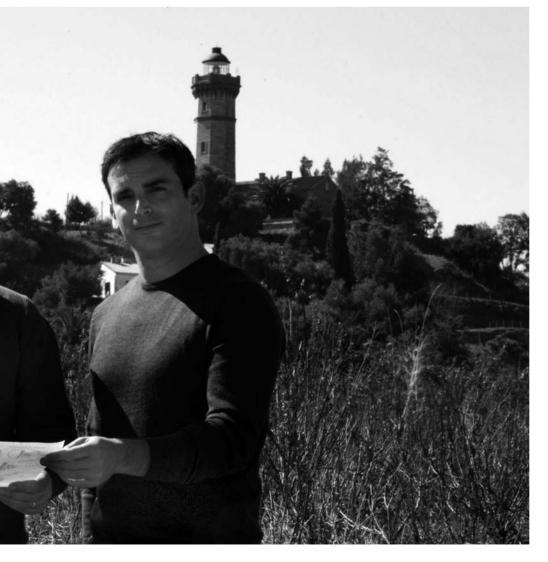
e plan d'implantation du hameau de l'INRA, une armonieuse perspective artisanale chère au

premier magistrat <u>de la</u> commune.

La commune de San Giulianu n'échappe pas aux contraintes de la vie moderne et aux aménagements que celle-ci impose. D'où un surplus conséquent de frais comme ceux dévolus au réseau d'assainissement qui fait défaut à la majorité des communes : «Comme beaucoup d'autres nous accusons un véritable retard en termes d'assainissement. Nous espérons une prise en charge collective de ce problème qu'il faut absolument solutionner et qui va trouver sa place dans le cadre du PLU».

Plus généralement, François-Xavier Ceccoli livre son sentiment sur les deux sujets brûlants que sont la loi littoral et le Padduc: «La loi littoral est intouchable. Elle ne doit être à mon sens ni modifiée ni amendée. Il faut l'appliquer à la lettre, telle qu'elle est. Quant au Padduc, il est nécessaire. La Corse a besoin d'un plan d'aménagement au niveau régional. Cela demande du travail en améliorant la consultation et la communication. La concertation est de mise pour un plan d'une telle envergure ».

Âgé de 40 ans, marié et père de deux enfants. Francois-Xavier Ceccoli vit sur sa commune. Directeur de l'entreprise Corse-Travaux, gérant de Fruticor, président de Corsica Comptoir et du groupement d'employeurs GEIQ de la Corse, le maire de San Giulianu est aussi membre élu à la Communauté de Communes de la Costa Verde. A la question de savoir ce qu'est un élu rural, il répond sans l'ombre d'une hésitation : «C'est un élu de proximité, qui se préoccupe de la qualité de vie et du bien-être de ses administrés en prenant en compte la dualité plaine-village que la majorité de nos communes corses connaissent». Et à celle de savoir s'il briquera un prochain mandat de maire : «Pour mener à bien une action communale cohérente il faut deux mandats. Ce qui importe c'est de souder l'équipe en place et faire en sorte qu'elle se donne les movens de ses ambitions».



Corsica

PAR G.P.

VENTISERI: Loto de l'association Ventiseri per tutti

'association Ventiseri per tutti organise un loto le 5 avril 2009 à 14 heures dans la salle des fêtes de Travu. La somme des lots mis en jeu approche les 2000 euros. Ils se composent pour la tombola d'un téléviseur LCD 82 centimètres Toshiba avec récepteur TNT, d'un GPS Tom-Tom France. Pour le loto, seront à gagner des bons d'achat de 30 euros, 40 euros et 80 euros pour les cartons pleins mais éga-



lement des paniers garnis, des bons de carburant, de l'électroménager, une traversée aller-retour Corse-Continent avec cabine et voiture pour 2 personnes. Renseignements: 06 16 57 21 57.



Et mise en place du tri sélectif

e conseil municipal vous informe de la mise en place de la collecte sélective des déchets et de l'ouverture de la déchetterie dès la première quinzaine d'avril. Pour présenter le projet un conseiller du **Syvadec** organise une réunion d'information le mercredi 1^{er} avril de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures à la mairie.

CAURO: Journée du fromage et du vin

e 26 avril, à **Cauro**, est organisé un rendez-vous gourmand autour des produits de la région. Cette foire est située à une quinzaine de minutes de la ville d'**Ajaccio**, par la route qui mène à **Propriano** et à **Sartène**. Les fromages fermiers de type **Bastelicaccia**, au lait de brebis, se dégusteront avec les vins de l'appellation locale : **AOC Ajaccio**. De nombreux

autres producteurs de toute la Corse seront présents. Ils peuvent obtenir un stand pour 35 euros en appelant le 06 59 08 88 74 ou le 04 95 28 40 89.

POGGIO DI VENACO:

Soirée conférence et défilé

a Casa Agostino Giafferri reçoit le samedi 11 avril à 18 heures le professeur, historien et philosophe, Bruno Lavillatte, également porteparole de la Fédération UMP d'Indre et Loire, pour une présentation de son dernier ouvrage : "Tu sais ce qu'il te dit, Môssieur Astérix ?", paru aux "éditions In Libro Veritas". L'auteur s'expri-



mera sur le contenu philosophique de ces bandes dessinées au succès jamais démenti. Les grands philosophes de l'histoire seront évoqués comme les nombreux personnages créés par Uderzo et Goscinny. Par ailleurs, à 20 heures, Myriam Carboni présentera les modèles de lingerie féminine Charlotte. Renseignements : 04 95 46 04 33.

PIEDICROCE : Foire du lundi de Pâques

Al'occasion de la célébration du **lundi de Pâques** et de son traditionnel pique-nique, la mairie de **Piedicroce** propose aux professionnels de l'artisanat et des métiers de bouche d'exposer et de vendre leurs produits dans le village. Des emplacements pour la journée entière seront gracieusement mis à leur disposition.

Renseignements: 06 76 91 56 12.



CORSCIA: Entretien des sentiers du village

Avec l'arrivée du printemps, la société de chasse de Corscia met en place un programme d'entretien et de restauration des sentiers serpentant autour du village et de l'accès aux bergeries situées sur le territoire de la commune. Les travaux ont débuté le 21 mars, et les tâches à effectuer seront définies chaque vendredi soir. Les personnes qui souhaitent s'associer aux chasseurs sont les bienvenues, il leur faut pour cela s'adresser au président de la société de chasse, Jean Etienne Giamarchi au 06 60 46 92 23.

CONCA: Falep Logement

ne permanence à la mairie de Conca est organisée par la Falep Logement de 9 heures à 10 heures 30. Son but est de favoriser l'accès à un logement stable et décent ou de maintenir dans leur



logement des personnes à faibles revenus. Des médiations peuvent, par ailleurs, être menées dans le cadre de tous les types de conflits locatifs. **La Falep** recherche également des appartements à des prix raisonnables à l'année et accompagne les propriétaires dans leurs démarches de rénovation.

ALATA: Voyage en Autriche



n voyage en Autriche pour les habitants de la région est organisé par le comité Dante Alighieri du 1° au 10 juin. C'est sur le thème de la Vienne des valses, la Vienne impériale, que le séjour

se déroulera. La clôture des inscriptions est fixée au 30 avril. Renseignements du lundi au samedi au 06 23 07 02 61 ou au 06 24 42 56 42.

SOTTA : Conférence sur la fiscalité

l'arbitru, club intercommunal des aînés ruraux, organise le 28 mars à 16 heures dans la



salle Baggioni une conférence sur le thème du particularisme fiscal de la Corse. C'est Louis Orsini, maître de conférence associé à l'Université de Corse, qui traitera de ce sujet d'actualité.

LUMIO:

Civisme de rigueur

Lugène Ceccadi, maire de **Lumio**, informe ses administrés qu'il est indis-



pensable de respecter la mise en place de la procédure relative au tri sélectif. Certains habitants ne se conformeraient pas aux règles en vigueur dans le village en déposant n'importe où leurs encombrants ainsi que leurs carcasses de voiture.

PERI : Chemins de croix à l'église



pour préparer la semaine sainte, a Cunfraternita di San Lorenzu propose aux habitants du village et de ses environs de participer aux chemins de croix qui auront lieu à l'église, à 19 heures, les 27 mars et 3 avril.

POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

Existe-t-il une nouvelle littérature corse ?



isez, lisez beaucoup, lisez tout, il en restera toujours quelques chose. Les rencontres culturelles de Furianisont toujours riches d'échanges, de discussions, de découvertes. Le thème de ce jour-là était « Existe-t-il une nouvelle littérature corse ? » Pour y répondre, quelques intervenants amoureux de la littérature : Jacques Thiers, Jean-Marie Comiti, Jean-Pierre Santini et François Renucci de l'Amicale Corse d'Aix en Provence qui se situait là comme un simple lecteur. Une absence regrettée : celle de Carole Baldini.

Existe-t-il une nouvelle littérature corse ? La question était au coeur des échanges, le 12 mars au Théâtre de Furiani, dans le cadre des Rencontres Culturelles proposées et organisées par KVA Product.

Jean-Michel Fraticelli était lui aussi présent pour RCFM, avec le micro qui est sa deuxième nature. Ses questions ont fait naître les réponses que le public attendait : "Depuis le riacquistu, les choses ont beaucoup évolué, avec notamment l'apparition de romans policiers, ce qui n'existait pas dans notre littérature. A cause de cela peut-on parler de nouvelle littérature?". Les auteurs se sont exprimés, Jean-Marie Comiti disant d'abord tout le plaisir qu'il a eu à écrire son polar en corse (dans U salute di a morte, l'inspecteur est sicilien et l'enquête se poursuit de la Sicile à Bonifaziu). Et en lecture apéritive, l'auteur, nous a offert la quatrième de couverture d' U sangu di a passionne.

Nouvelle littérature, ancienne littérature, cela se lit dans le choix des mots, de l'action, de la façon de dire plus ou moins courageuse, plus ou moins osée, plus ou moins classique. Aujourd'hui, un auteur prend plus de liberté dans les sujets, il ose aborder la politique, les événements de notre vécu actuel, ou des secrets de famille. "Mais attention, prévient Jean-Pierre Santini, la Corse est un petit territoire où tout le monde se connaît. La critique est difficile, mal supportée. On prend quelquefois des risques."



Pourtant la critique n'est pas forcément négative et si elle est fondée, elle permet d'avancer. Faut-il bannir le parler vrai ? Serions-nous des éternels mineurs, incapables d'accepter la moindre frustration, le moindre froissement fait à notre ego ?

Pour **Ghjacumu Thiers**, il n'existe qu'une littérature : ancienne ou récente, elle nous apporte un enseignement, du plaisir, du rêve, de la réflexion. Le livre refermé, s'il a touché notre sensibilité, s'impose encore à notre esprit.

François Renucci, curieux comme un renard qui cherche l'entrée du poulailler, a écouté, pris des notes, analysé, pour conclure "qu'il faut en appeler aux désirs des lecteurs" et que "la littérature corse est l'une des sources de l'imaginaire corse."

Nous attendons avec impatience d'autres rencontres, un café littéraire à venir qui, peut-être, pourrait devenir permanent...

INITIATIVE

FESTIVAL DE BD À BASTIA

PAROLES DE JEUNES LECTEURS

Les jeudi 2 et vendredi 3 avril, de 10h à 15h30, de nombreux collégiens sont attendus au Centre Culturel Una Volta pour participer aux comités de lecture du Festival bastiais de la Bande Dessinée. Une initiative du Conseil Général de Haute-Corse, prise avec le concours actif de la Section Jeunesse de la Bibliothèque Départementale de Prêt.

a participation de comités de jeunes lecteurs au Festival de BD de Bastia répond aux exigences d'une politique départementale tournée vers le développement de la lecture publique, politique menée dans un objectif démocratique : assurer à tous les citoyens un égal accès au livre et à l'information. Ainsi, aux élèves des collèges Pascal Paoli de Corte, de Biguglia et de Folelli invités à s'exprimer autour des œuvres des auteurs et illustrateurs présents lors de cette manifestation, succèderont ceux du Collège de Lucciana. Notons que depuis six ans, des groupes d'échanges et de paroles autour de la littérature de jeunesse ont été créés dans différents collèges du Département. Ceux-ci font partie du

réseau rural de la Bibliothèque Départementale de Prêt. Dès le mois d'octobre, la Section Jeunesse de cette dernière a présenté aux jeunes lecteurs les ouvrages sélectionnés pour le Festival de la BD



de Bastia, invitant notamment ceux-ci à aiguiser leur sens critique, au travers de la revue "Comme ils lisent..." qui, pour cette manifestation, est éditée à 3000 exemplaires et diffusée tout au long du Festival. Parallèlement, depuis deux ans, un bon "Évasion Lecture" d'un montant de 10 euros est offert par le Conseil Général de la Haute-Corse pour récompenser ces jeunes critiques littéraires par l'achat d'un livre de leur choix (le transport étant également offert). Le moins que l'on puisse dire est que cette participation des comités de lecture au Festival de la Bande Dessinée à Bastia entre véritablement dans le cadre de la "lecture plaisir", seule capable de révéler de vrais lecteurs. Pour plus de renseignements, contacter la Bibliothèque Départementale de Prêt de Corte (section jeunesse) au 04 95 45 04 54.

Canta u Populu Corsu

À l'Olympia

Que dire sinon que dans l'ordre ce sont d'abord les vigiles qui ont contribué à « chauffer » la salle. Créant par leurs méthodes aux entrées - fouilles au corps, interdiction de certains drapeaux et teeshirts, vidage des bouteilles d'eau, réflexions pernicieuses - le climat qu'il fallait pour la réussite d'un concert militant comme le groupe Canta u Populu Corsu sait en mener. Le service de sécurité n'y est pour rien : bien qu'affligé d'une dévotion ostentatoire, il avait des ordres. Venant de qui, ce n'est guère important. Mais on ne peut passer sous silence ces faits pour le moins dérangeants et dignes d'une autre époque.

e concert était avant tout à l'image de la Corse qui chante et qui s'exprime, dans sa spécificité, sa tradition, avec les retours sur scène de Charles Rutily et Guy Castel (Sintinelli) à la cornemuse et à la flute, avec aussi la présence affirmée de Raphael Pierre au violon.

Canta u Populu Corsu est un groupe qui comme d'autres a vaincu le temps, s'est inscrit dans une tradition de résistance et de durée. Présent dans toutes les phases *«historiques»* de la Corse, présent aussi, mais de manière plus discrète, lorsque des difficultés se présentent. Mal-être, misère ...

100% comble

C'est comme d'habitude un public tout acquis qui a accueilli le groupe, debout dès «A galupà» de Paco Ibanez. Debout pour remercier le groupe et sa prestation deux heures durant, entre poésie et revendication, entre fraternité et militantisme. Le public de l'Olympia, conquis, a répondu par l'affirmative.



100% Colonna

Maître Garbarini, défenseur du procès Colonna, était dans les travées. A la fin du concert, il a félicité le groupe dans les loges, pour sa prestation, la rigueur et le ton juste des textes de présentation, tout en relevant la difficulté de parler de certains sujets. Avec



les douleurs vraies, violentes et les attaches de toutes parts.

Ceccè Buteau nous disait dans la loge : «Dans le conflit exemplaire créé par ce procès, on mesure notre capacité à ne pas nous laisser emporter par nos passions. Le fait de ne pas pouvoir sereinement parler de ce sujet est désespérant. Il laisse à penser qu'à moment donné, il n'y a plus de dialogue possible et que la seule issue est le conflit. C'est dommageable. Tellement que l'on se prend à rêver dans Paris des vers de Barbara: «Et pour vivre

passionnément, Et ne se battre seulement, Qu'avec les feux de la tendresse (...) Et faire jouer la transparence, Au fond d'une cour aux murs gris, Où l'aube aurait enfin sa chance »

Le ton devait être modulé ensuite sur scène pour dénoncer les provocations, avec un *«J'accuse»* porté par **Ceccè Buteau** dont la profondeur faisait mouche.

100% culture corse

Le chant corse, haut et fort sur la scène de l'Olympia, c'est Canta u Populu Corsu, porteur du message culturel en faveur de la langue. C'est l'hommage au «companero» devenu «sintinedda». L'affirmation d'une culture vive.

100% d'ovation

Applaudissements nourris et standings ovations répétées. Le public de l'Olympia a témoigné de son respect et de son admiration pour Canta u Populu Corsu, le temps d'une soirée parisienne cent pour cent corse.

100% rock corse

Première partie endiablée, avec **Freddy Olmetta** et ses acolytes du groupe **Noi**, estampillé "rock n'corsu". Difficile de rester indifférent à tant d'énergie musicale, associée à la langue corse, oscillant entre vigueur et douceur lorsque l'amour s'en mâle



RMATEUR LES ANNONCES LÉGALES

L'Informateur Corse - Semaine 27 Mars au 02 Avril 2009 - N° 6259

01

SCP "ANTOINE GRIMALDI et Jean-Yves GRIMALDI"

Titulaire d'un Office Notarial ayant son siège social à Bastia (Haute-Corse), 2. rue Chanoine Colombani

Suivant acte recu par Maître Jean-Yves Grimaldi, notaire à Bastia, le 9 décembre 2008, publié à la conservation des hypothèques de Bastia, le 20 janvier 2009, volume 2009P, n°403, contenant dépôt des statuts sous seing privé de la Société Civile Immobilière

Dénomination : Société Civile Immobilière "L'ALBA"

Siège : San Martino di Lota, 20200, 8, Chemin du Flénu, Pietranera

Durée : 50 ans
Objet : La gestion et généralement l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles apportés ou qu'elle se propose d'acquérir, la vente et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'obiet social ci-dessus

Capital: Trois cent mille euros (300.000 euros)

Apports en numéraire : Deux mille euros (2000 euros)

Apports en nature: D'un immeuble consistant en une maison d'habitation sise à San Martino di Lota, (Haute-Corse), Lieu-dit Marina, cadastré sec-tion AC n°470

Cet immeuble est évalué à la somme nette de deux cent quatre vingt dix huit mille euros (298.000 euros)

Gérant : Monsieur Stéphane Barbieri **Immatriculation :** Au RCS de Bastia

Pour avis et mention. Me Jean-Yves GRIMALDI, Notaire

48

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SCM ALONE (par acte sous seing privé du 1er mars 2009)

Siège social : Résidence Les Jardins de Toga - Bâtiment F - Chemin de Fur-cone - 20200 Bastia

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia Capital social : 1 000 euros divisé en

200 parts sociales de 5 euros chacune, **Objet social**: La société a pour objet exclusif la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres en veillant au respect de l'indépendance technique et morale de chaque associé. Elle peut notamment acquérir, louer, vendre, échanger les installations et appareillages nécessaires. Elle peut encore engager le personnel auxiliaire nécessaire et plus généralement, procéder à toutes opérations financières, mobilières et immobilières, se rapportant à l'objet social et n'altérant pas son caractère civil.

La société ne nomme pas de gérant. chacun des associés exerce les fonction de gérant :

L'agrément d'un nouvel associé ne peut avoir lieu qu'après tenue d'une assemblée générale extraordinaire, la décision devant être prise à l'unanimité des

La société sera immatriculée au RCS de Bastia

Pour avis.

10

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes

Dénomination: BALAGNE CENTRE CORSE S.A.V

Forme : Société à Responsabilité Limitée Siège : Rue Sotto Mare, 20220 Ile-

Objet : Le service après-vente, d'appareils électroménager de toutes marques ; - Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous obiets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée : 99 ans Capital : 8000 euros

Gérance : M. Maurice Jean Félix Leschi Bona, demeurant Immeuble Suprano. Place Santelli, 20220 Ile-Rousse Immatriculation : Au RCS de Bastia

07

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes

Forme : Société à Responsabilité Limitée Dénomination : RENA D'ORO Siège social : Lieudit Portigliolo, Belvé-

dère Campomoro - 20110 Propriano Objet : Gestion d'un village de vacances et toutes activités annexes ou

connexes se rattachant directement ou ndirectement à l'objet social.

Durée : 99 années Capital : 2000 euros

Gérance : M. André COLONNA D'IS-TRIA, demeurant Route de Viggianello, 20110 Propriano ; Mme Monique COLONNA D'ISTRIA,

demeurant Route de Viggianello, 20110 Propriano

Immatriculation: RCS Ajaccio

Pour avis.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Aléria, du 18 mars 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société à Responsabilité Limitée Dénomination: "COCLI ENERGIE" Capital: 100.000 euros

Siège : Chez M. Guillot, Via Alessandraccio, 20270 Aléria
Objet : Production et la vente d'éner-

gies renouvelables

Apports : En numéraires

Parts sociales : 100 parts de 1000 euros attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs **Gérant :** Monsieur Guillot Even, demeu-

rant, Aléria (Haute-Corse), nommé sans limitation de durée

Durée: 99 ans

Exercice social : Commence le 1er janvier, se termine le 31 décembre de chaque année

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Pour unique avis, le gérant.

47

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ate sous signatures privées en date à Bastia du 23 mars 2009, enregistré à Bastia, le 24/03/2009. A été constituée une Société Civile constituée en vue de la vente d'immeubles ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Société Civile A STRA-DELLA

Siège: 12, Chemin Fort Lacroix, 20200 Rastia

Durée : 99 ans

Objet : La construction de tous immeubles, la location de ces immeubles et accessoirement la vente

Capital: 1600,00 euros Gérant : Monsieur Paul Marie Filippi. demeurant, à Bastia, 20200, 12, Che-

min du Fort Lacroix. La société sera immatriculée au RCS de Bastia.

Pour avis et mention, le gérant,

67

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 19 mars 2009, il a été constituée une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes

Dénomination : MARINELLA

Objet : L'acquisition, la mise en valeur,

l'administration, l'exploitation, la location d'immeubles, la prise de participation dans toutes sociétés civiles **Durée :** 50 ans à compter de l'immatri-

culation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital: 1000 euros Siège: Lotissement A Marinella, Lieudit Pineto, 20290 Lucciana **Gérance :** Monsieur Poli Bruno, demeu-

rant, Allée des Rossignols, Lotissement Les Collines, Villa Edington, 20620 Biguglia, est nommé statutairement gérant pour une durée illimitée Immatriculation : Au Greffe du Tribunal

de Commerce de Bastia

Pour avis, le gérant.

58

AVIS DE CONSTITUTION

Forme: Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : "Di Rena e di Mare" Capital: 4000,00 euros Siège: Chez Mme Perrusson Karine,

Hameau de Cassano, 20214 Monte-Objet : L'exploitation d'établissement de

plage se situant plage de Calvi, location gérance de tous fonds de commerce és à l'activité de plage, de restauration, salon de thé, snack, ventes sur place ou ventes à emporter. Ainsi que toute activité liées de manière connexe et

annexe à l'objet social

Durée: Quatre vingt dix neuf ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Apports: Les associés n'ont fait que des apports en numéraires: A savoir la somme de 4000,00 euros.

Ladite somme a été déposé auprès d'une Agence Bancaire en Balagne, en Haute-Corse, 20220 **Gérance :** Mme Perrusson Karine, née le

14 avril 1972 à Saint Remy (71), céliba-taire, demeurant, Hameau de Cassano,

20214 Montegrosso, Haute-Corse La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés

63

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 01/03/2009, il a été constitué une société présentant les

caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : PRO-SERVICES

Siège: 395, Strada di A Vanga, 20240 Ghisonaccia

Objet : Conseils et études aux entreprises, aux particuliers, aux collectivités locales et services de l'Etat. Etude techniques, économiques, sociales, juridiques et financières. Toutes prestations et travaux administratifs, ingénierie de projets, gestion et politique d'intervention, com-

munication, prestations intellectuelles. **Durée de la société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et

des Sociétés

Capital: 1500 euros

Gérance: Monsieur Jean Nicolai, demeurant, 395, Strada di A Vanga, 20240 Ghisonaccia

Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

La gérance,

"COMPAGNIE AU SOLEIL"

SARL au capital de 4000 euros 47, route du Vittulo - Lot Federicci 20090 Ajaccio

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 9 mars 2009, 47, route du Vittulo, Lot Federicci, 20090 Ajaccio, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SARL

Dénomination : "COMPAGNIE AU

Capital: 4000 euros Siège: 47, route du Vittulo, Lot Federicci,

20090 Ajaccio

Objet: La création graphique et/ou la production et/ou la représentation com-merciale et/ou la vente aux professionnels et/ou aux particuliers y compris vente par correspondance et/ou par Internet d'objets de décoration et/ou de produits souvenirs, dans tous types de matériaux. Vente de biens et de services complémentaires à la vente de

l'activité principale. **Gérant :** M. Battini Jean-Marie, né le 27 août 1963 à Paris, 12ème, demeurant Résidence Alba Marina, Lot n°3, Marin-caggi, Albitreccia, 20166 Porticcio

Durée: 99 ans Immatriculation: RCS Ajaccio

02

ZERI 64

Société Civile Immobilière Capital : 15.300 euros

Siège : Ile de Cavallo - Bonifacio (Corse du Sud) RCS Ajaccio : D 450 356 100

Suivant délibérations du 10 mars 2009. l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de nommer aux fonctions de gérant de la société sans détermination de durée à compter dudit jour, en remplacement de Monsieur Marco Rezzonico, démissionnaire, Mme Maria Pia Anfossi-Revello, demeurant à Turin (Italie), 2, Strada San Vito Revigliasco

Pour avis et mention,

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

B.P 345 - 20297 Bastia Cedex Accès Minitel 3617 Infogreffe

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement en date du 17/03/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de

Côte Or (SARL) 1, Place Paoli - "AU PLAT D'OR" 20250 Corte

Activité : Restaurant, pizzeria, pâtes

RCS Bastia: B 497 881 938, 2007 B 206 Juge commissaire :

M. Roger Le Mao Juge commissaire suppléant : Mme MA Fouquet

Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera,

B.P 75, 20289 Bastia Cedex. Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur

Par jugement en date du 17/03/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation iudiciaire à l'égard de

Mme d'Oriano Sprecher Marie José 9, Boulevard Wilson "AUX GATEAUX CORSES"
20260 Calvi
Activité : Fabrication et vente de

gateaux corses, snack RCS Bastia: A 501 390 272, 2007 A 465 (Radié)

Juge commissaire : M. Jean Guglielmacci

Juge commissaire suppléant :

M. Jean-Baptiste Antonini
Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi,
Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B P 75 20289 Bastia Cedex

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur.

19

Par jugement en date du 17/03/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liqui-dation judiciaire à l'égard de : SARL GWENDOLIN (SARL)

Rte de la Mer - 20240 Ghisonaccia Activité : Restaurant - Discothèque RCS Bastia: B 330 275 611, 84 B 118 Juge commissaire:

Roger Le Mao Juge commissaire suppléant :

M. Jean-Paul Poggioli
Liquidateur: Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur.

20

Par jugement en date du 17/03/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liqui-

dation judiciaire à l'égard de :
Omnium des Marques Européennes
"OME " (SARL)
Lieu-dit Zone Industrielle de Purettone

20290 Borgo Activité : Installations, réparations, véri-

fications périodiques sur véhicules poids

RCS Bastia: B 388 850 141, 92 B 204

Juge commissaire

M. Philippe Marchioni

Juge commissaire suppléant:

M. Pierre Ersa

Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera. B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liqui-

21

Par jugement en date du 17/03/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a pro-noncé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de

SARL BOUTIQUE LAURIANE (SARL) 20, Avenue Emile Sari 20200 Bastia

Activité : Prêt à porter

RCS Bastia: B 501 910 426, 2008 B 45 Juge commissaire:

Mme MA Fouquet

Juge commissaire suppléant :

M. Jean-Pierre Combette

Liquidateur: Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur.

22

Par jugement en date du 17/03/2009 le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de : SARL Transports Express 2B (SARL)

Centre Commercial Ficabruna 20620 Biguglia

Activité: Transport de marchandises RCS Bastia: B 484 493 812, 2005 B 1235

Juge commissaire : M. Roger Le Mao

Juge commissaire suppléant : M. Ange Louis Guidi

Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B P 75, 20289 Bastia Cedex

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur.

23

Par jugement en date du 17/03/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la liquidation judiciaire simplifiée de : Mlle Massiani Joséphine

"AZ Bureau" Résidence Madona di A Serra 20260 Calvi

Activité : Matériel, fournitures de bureau, papèterie RCS Bastia: A 327 582 839, 2005 A 587

Juge commissaire : M. Pierre Ersa

Juge commissaire suppléant :
M. Ange Louis Guidi
Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B P 75 20289 Bastia Cedex

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

24

Par jugement en date du 17/03/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de :

M. Araujo Da Rocha Carlos Alberto Lot Mare e Monte - N°99 20290 Borgo

Activité : Construction de maisons, maçonnerie, gros oeuvre **RM**: N°445 040 744, (32.03.2B)

Une procédure de redressement judiciaire Juge commissaire:

Juge commissaire suppléant :

M. Ange Louis Guidi

Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B. Pietranera. B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Administrateur judiciaire : SCP Bouet-Gillibert, 2, rue Mahatma

Gandhi, Espace Beauvalle, Bât. A, 13097 Aix en Provence Cedex 2

Mission : Assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

Par jugement en date du 17/03/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de :

M. Segond Thierry Robert Raymond 2, Route de Galéria
4, Clos Suare "TECHNI SERVICES"

20214 Calenzana

Activité: Réparation et entretien de

RCS Bastia: A 490 823 994, 2006 A 329 Une procédure de redressement judiciaire Juge commissaire :

M Michel Léoni

Juge commissaire suppléant : M. Jean-Baptiste Antonini

Mandataire judiciaire: Me P.P. de Moro

Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex. Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

26

Par jugement en date du 17/03/2009. le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de

Conseil Audit Etude & Formation "CAEF (SARL) - Act. Route Impériale Résidence Saint Joseph 20600 Bastia

Activité : Conseil, audit, ingénierie, for-

RCS Bastia: B 422 176 404, 1999 B 58 Une procédure de redressement judiciaire

Juge commissaire : M. Philippe Marchioni Juge commissaire suppléant :

Mme MA Fouquet Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

27

Par jugement en date du 17/03/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a pro-

noncé à l'égard de : B.T.P de la Conca d'Oro (SARL) Act. Route de Saint-Florent Ld Piedalbuccio - 20232 Oletta Activité : Travaux de bâtiment, terrasse

ments et de travaux publics RCS Bastia : B 341 455 061 87 B 130 Une procédure de redressement judiciaire Juge commissaire:

Mme MA Fouquet Juge commissaire suppléant :

. Jacques de Zerbi

Mandataire judiciaire: Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la

publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

28

Par jugement en date du 17/03/2009. le Tribunal de Commerce de Bastia a pro-

noncé à l'égard de : SARL CASA Bisende (SARLU) Chemin du Fort Lacroix Rât A2 - 20200 Bastia

Activité : Bâtiment, maçonnerie RCS Bastia: B 453 466 179, 2004 B 153 Une procédure de redressement judiciaire

Juge commissaire : Jacques de Zerbi

Juge commissaire suppléant :

M. Ange Louis Guidi Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

29

Par jugement en date du 17/03/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de

M. Lopes Barbosa Joao 29, Bis, Avenue Paul Doumer Petit Prince - 20220 Ile-Rousse

Activité : Travaux de maconnerie

générale RM : N°425 104 320 (301.99.2B)

Une procédure de redressement judiciaire Juge commissaire :

M. Jean Paul Poggioli

Juge commissaire suppléant: Mme MA Fouquet

Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Manda-taire Judiciaire.

30

Par jugement en date du 17/03/2009. le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de :

Corse Communication "CC" (SARL)
C/o Oregec - Imm. Marevista
Quai des Martyrs - BP 122
20200 Bastia

Activité : Toutes formes de communica-

RCS Bastia: B 478 722 895, 2004 B 242 Une procédure de redressement judiciaire Juge commissaire :

M. Philippe Marchioni

Juge commissaire suppléant : M. Jean Paul Poggioli

Mandataire judiciaire: Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

31

Par jugement en date du 17/03/2009, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de : Pâtisserie Confiserie Léoncini (SARL)

11, Boulevard Auguste Gaudin "Au Marquis" - 20200 Bastia Activité : Patisserie confiserie

RCS Bastia: B 343 991 576, 88 B 63 Une procédure de redressement judiciaire Juge commissaire :

M. Ange Louis Guidi Juge commissaire suppléant : Mme MA Fouquet

Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire

> Pour extrait. SCP NAPPI-CASANOVA, Greffiers Associés

LES ANNONCES LEGALES ET AVIS SONT RECUS **JUSOU'AU JEUDI 10 HEURE** DERNIER DÉLAI POUR PARAÎTRE LE VENDREDI FAX: 04 95 32 02 38

E-mail: al@informateurcorse.com

ABONNEZ-VOUS

A "L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE 6 MOIS = 32 euros

1 AN= 42 euros

B. LEONELLI

Avocat - 40, Bd Paoli - 20200 Bastia Tél : 04 95 31 69 67 Télécopie : 04 95 32 79 15

CESSION DU DROIT AU BAIL

Suivant acte SSP en date du 23 mars 2009, enregistré à Bastia le 24 mars 2009 hordereau n°2009/359 case n°5 Monsieur et Mme René Hazan, demeunontsieur et mine Herie Hazari, derrieurant à Macinaggio (20248), Rogliano, ont cédé à la "SARL A PECUROSA", au capital de 6000 euros, dont le siège est à Macinaggio, (20248), Rogliano, le droit au bail des locaux dans lesquels Monsieur Hazan exploitait un fonds de commerce de vente de radio télévision, électro ménager, souvenirs, sis à Macinaggio (20248), Rogliano, moyennant le prix de 55.000 euros.

La prise en jouissance a été fixée au 23 mars 2009.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publica-tions légales, auprès de Maître B. Leonelli, Avocat à Bastia (20200), 40, Bou-levard Paoli, où il a été fait à cette fin, élection de domicile

Pour unique insertion.

39

SCI MA.LI.VI

SCI en liquidation Au capital de 12.000 euros Siège : 23, Cours Lucien Bonaparte Villa Thalassa - Ajaccio (Corse) 502 720 626 RCS Ajaccio

procès-verbal d'AGE du 17/03/2009, il résulte que

- La dissolution anticipée de la société a été prononcée avec effet au 31/12/2008 suivi de sa mise en liquidation
- A été nommé comme liquidateur : Monsieur Joseph Castellani, demeurant, à Ajaccio, 23, Cours Lucien Bona-parte, Villa Thalassa ;
- A qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif, et répartir le solde disponible.
- Le siège de la liquidation est fixé au siège social :
- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés :

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, le liquidateur.

SARL LE POINT DE RENCONTRE DES ARTS ET DES LETTRES

1 Blv Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia

Siren : 394240311

AVIS DE DISSOLUTION

Les associés de la SARL LE POINT DE RENCONTRE DES ARTS ET DES LETTRES réunis en assemblée générale extraordinaire ont décidé de la dissolution anticipée de la société et sa liquidation amiable conformément aux disposi-tions des articles 237-2 à237-13 du Code de Commerce et à l'article 23 des statuts. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le siège social de la liquidation est fixé : C\O Mme LECOMTE RAFFALI PAESE NOVU BT I APPT 41 20600 BASTIA. L'assemblée des associés a nommé Mme LECOMTE RAFFA-LI en qualité de LIQUIDATEUR pour une durée d'un an avec les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien sa mission.

Pour avis,

CESSION DE DROIT AU BAIL

Suivant acte sous seing privé en date à Pruno, du 1er mars 2009, enregistré à Bastia le 11 mars 2009, case n°10, bordereau n°2009/303.

Monsieur Jean-Pierre Mazzei, demeurant 20213 Pruno.

A cédé à : Monsieur Paul Antoine Giudicelli, demeurant, 20213 San Damianu. Tous ses droits restant à courir à compter du 1er mars 2009, au bail des locaux qu'il occupait sis Lieu-dit "Champlan", 20213 Pruno, moyennant le prix de vingt mille euros (20.000,00 euros).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales par Maître Valérie Perino Scarcella, Avocat, demeurant, 7, Boulevard Général de Gaulle, 20200 Bastia, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

41

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 mars 2009, fait à Mezzavia, la Société "GRAZIANI-LECA", SARL au capital de 1000 euros, dont le siège social est Mezzana Gare, 20167 Sarrola-Carcopino, immatriculée au RCS d'Ajaccio, sous le n°494 549 744.

A donné en location-gérance à :

Monsieur Joseph Carai, demeurant, chez Mme Giovana Berria, Route des Vignes, La Colombina, 20167 Sarrola-Carcopino. Un fonds de commerce de restaurant, sis et exploité Gare de Mezzana, 20167 Sarrola-Carcopino, immatriculé au RCS d'Ajaccio, sous le numéro 494 549 744. Pour une durée de deux années à compter du 1er avril 2009. Renouvelable d'année en année par

tacite reconduction, sauf dénonciation. En vertu de ce contrat, Monsieur Jose ph Carai, exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'au-cune dette, ni d'aucun des engagements contractés par le locataire-gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant

Pour avis.

33

LOCATION GERANCE

Suivant acte en date du 17 février 2009, Monsieur Profizi Noël inscrit au RCS Ajaccio sous le nº 300 547 387 (74 A 11), a consenti une location gérance d'un fonds de commerce de Restaurant-Pizzeria sis à Tarco, 20135, commune de Conca, à la SARL LE PACHA, siège social Pacialedda, 20135 Conca, représentée par Monsieur Jean Yves Rouvier, gérant, pour une durée de six ans renouvelable, qui commence à courir le 17 février 2009

40

THALASSA

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 9.000 euros Siège : Villa Thalassa 23, Cours Lucien Bonaparte 20000 Ajaccio (Corse) 399 061 225 RCS Ajaccio

D'un PV d'AGE du 16/03/2009, il résulte que : Les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter, à compter du 16/03/2009, celle suivante : SARL THALASSA

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

Nouvelle mention :

La dénomination de la société est : SARL THALASSA

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, le représentant légal.

11

MONDOLONI JEAN CHRISTOPHE

Entreprise à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1000 euros Siège : Résidence U Frusteru Lieu-dit Pinedda - n°5 - 20110 Propriano RCS Aiaccio: 508 687 035

AVIS DE TRANSFORMATION ET DE CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Aux termes de décisions de l'associé unique constatées dans un procès-ver-bal en date du 10 mars 2009, l'associé unique

- a décidé la transformation de la société en Société par actions simplifiée uniper-
- a décidé la modification de sa dénomination sociale ;
- A compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 1000 euros.

Les fonctions de Monsieur Jean Christophe Mondoloni, gérant, ont cessé du

fait de la transformation.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est prési-dée par Monsieur Jean Christophe Mondoloni, demeurant, Résidence U Frusteru, Lieu-dit Pinedda, n°5, 20110 Propriano.

L'ancienne dénomination sociale "MON-DOLONI JEAN CHRISTOPHE" est remplacée par la dénomination sociale "LA PLAGE". Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce d'Aiaccio

55

SELAFA JANER - BRINES

Notaires Associés ZAC des Garillans 83520 Roquebrune s/Argens

Suivant acte authentique du 13.03.09, enregistré à Draguignan le 20.03.2009,

bordereau 2009/561, case 1. L'EURL RONA, capital 7622,45 euros, sise à Ajaccio (20), 10, rue du Parc Bel-védère, Siren 384 857 215, représentée par Mme Caprioli Sonia.

A cédé à : La SARL B.I.G, capital 3900

euros, sises à Santa Maria di Lota, (20), Vall'Altare, Route de Figarella, Siren 510 439 607, représentée par M. Virgitti Régis. Son Fdc de prêt à porter, exploitée à Ajaccio (20), 25, rue Fesch, sous l'enseigne **IK**, avec l'ensemble des élé-

ments incorporels.

Propriété - Jouissance : 13.03.2009

Prix : 250.000 euros, s'appliquant aux incorporels, payé comptant dont 235.000 euros, de derniers empruntés à la Société Générale.

Domicile élu pour les oppositions chez Me Rombaldi, Notaire à Ajaccio, (20090), 25, Avenue de Paris ; la cor-respondance et le renvoi des pièces chez Me Eric Janer, notaire à Roque-brune sur Argens, (83520), PB 9.

RCS Compétents : Ajaccio et Bastia

Pour avis

06

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale parue dans "l'Informateur Corse", le 27 février 2009, n°6255, concernant la société "AB2C". Il convient de lire : lls ont par ailleurs nommé Mme Céline Baltolu, demeu-rant, Route de Ste Manza, 20169 Bonifacio, en qualité de gérante suite à la fin de la mission de Monsieur Jacky Trani, administrateur judiciaire

Pour avis

45

MONDOLONI MAGALI

Entreprise à Responsabilité Limitée . Unipersonnelle Transformée en Société par actions simplifiée Au capital de 1000 euros Siège : Résidence U Frusteru Lieu-dit Pinedda - n°5 - 20110 Propriano RCS Ajaccio : 508 740 404

AVIS DE TRANSFORMATION ET DE CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 10 mars 2009, l'associé unique :

- a décidé la transformation de la société. en Société par actions simplifiée unipersonnelle :
- a décidé la modification de sa dénomination sociale
- A compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société

Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 1000 euros.

Sous sa forme à Responsabilité Limitée, la société était gérée par Mademoiselle Magali Mondoloni.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est présidée par Mademoiselle Magali Mondoloni

L'ancienne dénomination sociale "MON-DOLONI MAGALI" est remplacée par "PIATANA". Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce d'Aiaccio.

46

"Etienne MAMELLI, Sophie MAMELLI et Vannina MAMELLI"

Notaires membres d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial Siège : Saint-Florent 20217 Capital : 61.894 euros RCS Bastia: 331 517 136

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2009, il résulte que :

La raison sociale de la société a été modifiée pour adopter "Etienne MAMELLI, Sophie MAMELLI et Van-nina MAMELLI", Notaires membres d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial"

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

La durée de la société a été prorogée jusqu'au 16 juin 2060. L'article 5 des statuts a été modifié en

conséquence. Mention sera faite au BCS Bastia

Pour avis.

14

CORSE ROUTE TRANSPORTS

Sigle: "C.R.T"
SARL au capital de 49.020 euros

Siège : Résidence Les Moulins Blancs Chemin d'Alzo di Leva - 20090 Ajaccio RCS Ajaccio : 482 883 253 Bât. A - Ch

TRANSFERT **DU SIEGE SOCIAL**

Suivant procès-verbal de l'AGE du 01/03/2009, il a été décidé de transférer le siège social de la Société et de l'établissement principal dans ses nouveaux locaux situés : Immeuble Le Méditerra-née, Parc Sainte Lucie, Bât. C2, **20090 Ajaccio**, (commune d'Ajaccio), et ce à compter du 01/03/2009. L'article 4 des statuts a été modifié en

Pour avis.

conséquence.

DÉPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

M. le Président du Conseil Général
Direction des Infrastructures de communication

8 cours Général Leclerc BP 414 - 20183 AJACCIO Cedex

Tél: 04 95 29 15 01 - Fax: 04 95 21 75 55
mèl: marches.dic@cg-corsedusud.fr_body">marches.dic@cg-corsedusud.fr_body">marches.dic@cg-corsedusud.fr_body">marches.dic@cg-corsedusud.fr_body">marches.dic@cg-corsedusud.fr_body">marches.dic@cg-corsedusud.fr_body">marches.dic@cg-corsedusud.fr_body">marches.dic@cg-corsedusud.fr_body">marches.dic@cg-corsedusud.fr_body

corsedusud.fr

web : http://www.cg-corsedusud.fr

Objet : RD 3 Travaux d'élargissement entre les PR 5.000 et 15.000

Référence acheteur : 2008-086

Nature du marche : Travaux - Execution

Procédure: Appel d'Offres ouvert

Classification CPV:

Principale: 45220000 - Ouvrages d'art et de génie civil

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les mar-

chés publics de l'OMC : OUI

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en

fonction des critères é noncés avec leur pondération
40 % : Valeur technique
30 % : Prix des prestations
20 % : Délais

10 % : mise en œuvre de la protection de la santé et de la sécurité du chantier Instance chargée des procédures de recours :

Instance chargee des procedures de recours :

Tribunal administratif de Bastia - Villa Montépiano
20407 Bastia - Cedex
Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855

greffe.ta-bastia@juradm.fr_body">greffe.ta-bastia@juradm.fr_body">greffe.ta-bastia@juradm.fr_body">greffe.ta-bastia@juradm.fr_body">greffe.ta-bastia@juradm.fr_body">greffe.ta-bastia@juradm.fr_body">greffe.ta-bastia@juradm.fr_body">greffe.ta-bastia@juradm.fr_body">greffe.ta-bastia@juradm.fr_body">greffe.ta-bastia@juradm.fr_body">greffe.ta-bastia@juradm.fr_body">greffe.ta-bastia@juradm.fr_body">greffe.ta-bastia@juradm.fr_body">greffe.ta-bastia@juradm.fr_body

bastia@juradm.fr</br>
Remise des offres : 30/12/2008 à 15:00 au plus tard.

Attribution du marché : Nombre d'offres reçues : 5
Date d'attribution : 29/01/2009
Marché n° : 2009-012

Groupement SARL POMPEANI (mandataire) / SAS SECA ZI du Vazzio Lot n°543

20090 Ajaccio Montant : 2.192.321,00 Euros HT Renseignements complémentaires :

Sous traintance : oui

Part de la sous traitance : 33.858 & euro HT Envoi le 23/03/2009 à la publication Avis intégral : http://www.cg-corsedusud.fr

COMMUNE DE SERRO DI FERRO

AVIS D'ATTRIBUTION

Collectivité passant le marché : Commune de SERRA DI FERRO - Mairie, 20140 Serra di Ferro

Objet du marché : Marché de travaux relatif au remplacement des appontements flottants du Port J.B Tomi à Porto Pollo

Lot 1 : Remplacement des pannes Lot 2 : Remplacement des bornes

Procédure: Marché de travaux passé suivant une procédure adaptée.

Critères retenus pour le jugement des offres:

1. La valeur technique et la pertinence des moyens envisagés

2. Les prix des prestations

3 Les Délais Attribution du marché :

Lots et Obiets Titulaires Date d'attribution Montant du marché Lot 1 : Remplace ATLANTIC 18/03/2009 138.430.00 euros H7 ment des pannes MARINE/CAM Lot 2 : Remplacement des bornes BURESI ELECTRI-CITE GENERALE 18/03/2009 18.412.00 euros HT

Renseignements complémentaires :
- Nombre d'offres reçues : Lot 1 : 5 ; Lot 2 : 1
- Estimation du maître d'oeuvre : Lot 1 : 250.780.00 euros HT / Lot 2 : 23.028

Date d'envoi du présent avis : 24 mars 2009

Le Maire. A. GIORGI.

Service Annonces légales

Vos annonces Légales par E-Mail: al@informateurcorse.com

COMMUNE DE GROSSETO PRUGNA

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse de la personne publique : Commune de GROSSETO PRUGNA BP 93 - Mairie annexe de Porticcio - 20166 Porticcio. Mode de passation : Art. 28 du nouveau Code des Marchés Publics.

Objet du marché : Achat de produits d'entretien et divers.

Lot n°1 : Produits d'entretien.

Lot n°2 : Produits divers.

Critères de jugement : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en

fonction du prix et du stockage.

Pondération des critères de jugement :

1 Prix 60 %

2 Stockage 40%

Règlement de la consultation : Dossier disponible à l'adresse suivante :

Mairie annexe de Porticcio

BP 93

20166 PORTICCIO

Date d'envoi à la publication : 25 mars 2009
Date limite de réception des offres : Lundi 27 avril 2009.
Renseignements : Services Techniques - Mairie annexe de Porticcio 20166 Porticcio - Tél : 04 95 25 29 29 - Fax : 04 95 25 06 21

Le maire.

08

Département de la Corse du Sud

COMMUNE DE GROSSETO PRUGNA

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse de la personne publique : Commune de GROSSETO PRUGNA BP 93 - Mairie annexe de Porticcio - 20166 Porticcio.

Mode de passation : Art. 28 du nouveau Code des Marchés Publics.

Objet du marché : Aménagement de la plage de Porticcio et du plan d'eau. Lot n°1 : Balisage zone de baignade.

Lot n°2 : Mouillage organisé. Lot n°3 : Entretien de la plage de la Viva.

Lot n°4 : Nettoyage de la plage de la Viva. Lot n°5 : Achat matériel.

Lot n°6 : Fourniture de ponton Lot n°7: Achat moteur

Lot n°8 : Echelle Inox pour ponton navette.

Critères de jugement : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du prix, de la qualité des prestations du délais de livraison.

Pondération des critères de jugement :

1 Prix 60%

2 Délais de livraison 40% Règlement de la consultation : Dossier disponible à l'adresse suivante :

Mairie annexe de Porticcio BP 93 - 20166 PORTICCIO Date d'envoi à la publication : 19 mars 2009 Date limite de réception des offres : Mardi 14 avril à 12h00

Renseignements: Les Services Techniques, Mairie Annexe de Porticcio 20166 Porticcio - Tél : 04.95.25.29.27 - Fax : 04.95.25.06.21

mail: mairie-de-porticcio@wanadoo.fr

Le Maire.

COMMUNE DE SANTA MARIA POGHJU

ETAT DES MARCHES PUBLICS ANNEE 2008

Objet	Procédure	Date d'attribution	Attributaire	Montant H.T
Réfection Routes Lotissement Vanga di l'Oru	Procédure adaptée		SARL CORSE TRAVAUX 20240 Abbazia di Fiumorbo	euros

Date d'envoi à la publication : 23 mars 2009

COMMUNE D'ALERIA - 20270 ALERIA

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

APPEL D'OFFRES OUVERT

MARCHE A BONS DE COMMANDE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE VOIRIE

Identification de la collectivité : Commune d'ALERIA - BP N°7 - 20270 Aléria Renseignements d'ordre technique, administratif, adresse de retrait des dossiers et de remise des offres : Commune d'ALERIA

Personne responsable du marché : Monsieur CORONA Jean
Catéraggio - BP 7 - 20270 Aléria - Tél : 04 95 57 00 73 - Fax : 04 95 57 07 74
e-mail : commune.aleria@orange.fr

Objet du marché : Le présent appel d'offres concerne les travaux de voirie à réaliser sur le territoire de la commune d'ALERIA.

Type de marché de travaux : Exécution

Montants minimum et maximum du marché : Le montant prévisionnel du marché sera compris entre 100.000 euros HT et 400.000 euros HT

Forme du marché :

S'agit-il d'un marché à bons de commande ? Oui

 S'agit-il d'un marché à bons de commande sans minimum ni maximum avec plusieurs titulaires et remise en compétition ? Non

S'agit-il d'un marché à bons de commande sans minimum ni maximum avec plusieurs titulaires pour des produits ou matériels dont certaines caractéristiques ne peuvent être précisées qu'en fonction du déroulement d'une mission de recherche scientifique ou technologique (article 71, V), ? Non - S'agit-il d'un marché passé pour l'achat d'énergie (article 81) ? Non

- S'agit-il d'un marché à tranches ? Non - S'agit-il d'une convention de prix associée à des marchés types ? Non

Lieu d'exécution : Territoire de la commune d'ALERIA Caractéristiques principales : Refus des variantes Division en lots :

1/ Prestations divisées en lots : Non

* Durée du marché ou délai d'exécution : Le marché est conclu pour une période initiale de un an à compter de la date de notification. Il pourra être renouvelé trois fois. Le délai d'exécution de chaque bon de commande sera proposé comme à l'article 4.1 du C.C.A.P.

Toutefois ce délai ne devra pas dépasser la durée du marché * Conditions relatives au marché :

1/ Cautionnement et garanties éxigés : Selon stipulations du C.C.T.P
2/ Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent : Selon stipulations du C.C.T.P

3/ Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le marché pourra être attribué à un titu-laire unique ou un groupement solidaire d'entreprises. 4/ Possibilité de présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres

en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements : Non

5/ Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidture autre que la langue française : Aucune

l'entrepreneur, du fournisseur ou du prestataire de services et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection des candidatures (application des articles 43, 44, 45, 46 et 52 du Code des Marchés Publics) : 1/ Critères de sélection des candidatures :

Références pour des travaux similaires réalisés depuis moins de trois ans. Les moyens techniques de l'entreprise.

2/ Références professionnelles et capacité technique - références requises : Références FNTP demandées ou références équivalentes :

2321 "Terrassements courants en milieu urbain"

341 "Revêtements en matériaux enrobés classiques"

346 "Pose de bordures et caniveaux" 347 "Petits ouvrages divers en maçonnerie

3622 "Fraisage, rabotage" 3732 "Pose d'équipements de sécurité en matériaux divers"

Nombre de candidats :

1/ Nombre de cardidats :
1/ Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : Sans objet
2/ Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : Sans objet
* Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40% Prix

60% Valeur technique Procédures :

1/ Type de procédure : Appel d'offres ouvert 2/ Marché passé sur appel d'offres : Possibilité de recours ultérieur à la procédure pour la réalisation de prestations similaires : Oui

Conditions de délai :

1/ Date limite de réception des offres : Le 25 mai 2009 à 12 heures

2/ Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Autres renseignements : Contenu du dossier de la consultation : Le présent règlement de la consultation Acte d'engagement

Cahier des clauses administratives particulières

Cahier des clauses techniques particulières Bordereau des prix unitaires Détail estimatif test

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 24 mars 2009

Le Maire, A. FRATICELLI.

Cabinet de Maître Pierre Louis MAUREL

Avocat 7 Boulevard de Gaulle - 20200 Bastia

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES APRES SURENCHERE DU DIXIEME

AU PALAIS DE JUSTICE DE BASTIA LE JEUDI 7 MAI 2009 A 11 HEURES

Sur la **Commune de GHISONACCIA** (20240), dans un ensemble immobilier édifié sur la parcelle cadastrée section C N°670, Lieu-dit BALCONCELLO.

Un appartement de type F5, situé au 4ème étage du Bât. A, portant le N°15 de l'état descriptif de division, étant précisé que ledit appartement est occupé à titre gratuit.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution, près le Tribunal de Grande Instance de Bastia, où il peut être consulté, les enchères seront ouvertes sur la mise à prix ci-dessus. Pour tous renseignements s'adresser au cabinet de Maître Pierre Louis Maurel, Avocat au Barreau de Bastia, y demeurant, 7, Boulevard de Gaulle. Etant notamment précisé: Que les enchères seront reçues uniquement par Minis-

tère d'Avocat inscrit au Barreau de Bastia, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

60

COMMUNE DE SANTO PIETRO DI TENDA - HAUTE CORSE

20 246 SANTO PIETRO DI TENDA - Tel : 04 95 37 70 70

RECTIFICATIF

A l'annonce N°35 parue dans l'informateur corse du 13 mars au 19 mars 2009 (N°6257) Ill y a lieu de lire dans "Article" Date et heures limites de reception des offres LIRE: 8 AVRIL 2009 A 12 HEURES - ET NON: 27 MARS 2009

Objet : Restauration de l'église Saint-Jean et de la confrérie Sainte Croix. Couverture en lauze, charpente, traitement de l'humidité.

Maître d'ouvrage : Commune de Santo Pietro di Tenda (20246) Personne responsable du marché : Monsieur le Maire

Procédure : procédure adaptée (art. 28 CMP)

Date et heure limites de réception des offres : vendredi 27 mars 2009 à 12

Retrait du dossier de consultation : Mairie de Santo Pietro di Tenda ou transmis gratuitement sur demande. Tel : 04 95 37 70 70 Télécopie : 04 95 37 71 87 Courriel : mairie.santo-pietro-di-tenda@orange.fr

Renseignements techniques: Arkepolis - Jean-Manuel Paoli, architecte du Patrimoine - Tel : 01 43 40 79 02

Désignation des lots : lot 1 - charpente-couverture ; lot 2 - traitement de l'humidité ; Qualifications professionnelles demandées : références sur édifices anciens en

couverture lauze, tuile canal et ouvrages en plomb.

Avis modificatif: Au lieu de date de remise des offres le 27 mars 2009, lire date de remise des offres le 8 avril 2009 à 12 heures.

Le Maire, TOMI Marc.

56

Département de la Corse du Sud

COMMUNE DE GROSSETO PRUGNA

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse de la personne publique : Commune de GROSSETO PRUGNA

BP 93 - Mairie annexe de Porticcio - 20166 Porticcio.

Mode de passation : Art. 28 du nouveau Code des Marchés Publics.

Objet du marché : Document d'arpentage de la route du fort et du cimetière.

Lot n°1 : Route du Cimetière.

Lot n°2 : Route du Fort.

Critères de jugement : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en

fonction du prix et du délais de réalisation.

Pondération des critères de jugement:

1 Prix 60 % - 2 délais de réalisation 40%

Règlement de la consultation : Dossier disponible à l'adresse suivante :

Mairie annexe de Porticcio - BP 93 - 20166 PORTICCIO Date d'envoi à la publication : 24 mars 2009

Date limite de réception des offres : Mardi 21 avril 2009.

Renseignements : Services Techniques - Mairie annexe de Porticcio 20166 Porticcio - Tél : 04 95 25 29 29 - Fax : 04 95 25 06 21

Le Maire.

CREATEURS D'ENTREPRISE

Pour une information, juste Abonnez-vous

CORSTYRENE

Société par actions simplifiée Unipe Capital : 150.000 euros Siège : Lieu-dit "Alessandraccio Aléria (Haute-Corse) RCS Bastia: B 497 120 337

Suivant procès-verbal du 30 juin 2008 : - La Société à Responsabilité Limitée "ROBERT OHAYON ET ASSOCIES", au capital de 50.000 euros, dont le au capital de 30.000 euros, dont le siège social est à Lyon (Rhône), 73, Cours Albert Thomas, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon, sous le numéro B 383 393 196, a été désignée aux fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Brancq Philippe, démis-

Mme Carine Mont Jouvent, demeurant à Lyon, 73, Cours Albert Thomas, a été désignée aux fonctions de Commiss aux Comptes Suppléant, pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Bordier Jean-Marie, démissionnaire.

Pour avis et mention,

38

Suivant l'acte SSP en date du 17 mars 2009, fait à Porto-Vecchio, Mme San-tucci Josépha, de nationalité française, demeurant à Porto-Vecchio, gérante de l'EURL "HÔTEL SHEGARA", (20137), à Porto-Vecchio, a donné en location gérance à l'EURL "LABADIE THIERRY", en cours d'immatriculation, représentée par son gérant Monsieur Thierry Laba-die, la branche d'activité, "RESTAU-RANT" dépendant de son fonds de commerce "d'Hôtel Restaurant", situé à Porto-Vecchio, (20137), La Marine, pour lequel il est immatriculé au RCS Ajac-cio, sous le numéro 351 121 272 et à L'INSEE sous le numéro SIREN 35112127200014 et dont le code APE est le 551A et ce, pour une durée de quatre années à compter du 1er avril 2009 et renouvelable par la suite par période de deux ans. Il est précisé ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité. Le loueur, ne sera tenu d'aucune dette, ni d'aucun engagement que pourrait contracter le locataire gérant et le fonds ne pourra en aucune manière être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.

Marie-Line ORSETTI

Avocat au Barreau Villa Santini - Route de Bonifacio 20137 Porto-Vecchio Tél/Fax: 04 95 25 04 83

L'EMERAUDE

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 7622,45 euros Siège : Quai Jérôme Comparetti 20169 Bonifacio RCS Ajaccio : 413 025 081

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 mars 2009 il a été apporté les modifications sui vantes

Anciennes mentions

Gérant : Monsieur Pierre Pedinielli. demeurant, Quartier Les Oliviers, Route de Mola, 20100 Sartène,

Nouvelles mentions

Gérant : Monsieur François Séraphin Pedinielli, demeurant, Vignalella, 20170 Levie.

> Pour avis et mention. Le représentant légal.

TEL: 04 95 32 89 92

42

TJM

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 5000 euros Siège : Route de Maillane 13210 St Remy de Pce 503 547 259 RCS Tarascon

Aux termes d'une délibération du 29/01/2009, la collectivité des associés de la SARL TJM, dont l'objet social est conception de produits, de vêtements ou d'accessoires destinés à l'habille ment assistance à la création

1°) A pris acte de la démission de M Eric Giovannesch, Route de Maillane 13210 St Remy de Pce, avec effet au 01/02/2009 et a nommé en qualité de nouveau gérant Mme Françoise Salazar, demeurant, 18, rue St Vincent Férie, 84000 Avignon, pour une durée indéter

L'article n°7 des statuts a été modifié en conséquence.

consequence.
2°) A décidé de transférer le siège social de Saint Remy de Provence (13210), Route de Maillane, à Ste Lucie de Porto-Vecchio (20144), 23 U Piniolu, à compter du 01/02/2009

L'article n°4 des statuts a été modifié en conséquence

Mention au RCS : Ajaccio Mention au RCS : Tarascon

Pour avis

03

CENTRE INSULAIRE D'ASSISTANCE **TECHNIQUE - C.I.A.T**

Société à Responsabilité Limitée Capital: 100,000 euros Siège : Résidences d'Ajaccio Bâtiment A - Rue Nicolas Péraldi Ajaccio (Corse du Sud) RCS Ajaccio : B 326 224 029

Suivant délibérations du 26 décembre 2008. l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de nommer aux fonctions de gérant sans détermination de durée à compter du 1er janvier 2009, en remplacement de Monsieur Hansen Michel, démissionnaire, Mon-sieur Plumat Jean-Paul, demeurant à Saint Parres Les Vaudes (Aube), 15, ter, rue des Roses

Pour avis, le gérant.

78

AVIS DE MISE EN GERANCE

Suivant acte SSP du 19 mars 2009, Monsieur Moroni Antoine demeurant Hameau de Ficaja, 20253 Patrimonio, RCS Bastia 302 186 606 (75 A 42), a donné en location gérance à Mme Seltier Carole épouse Albacete, demeurant, 8, Lotissement Torricello, 20232 Oletta le fonds de boulangerie exploité à l'enseigne BOULANGERIE MORONI, sis Hameau de Ficaia, 20253 Patrimo nio, et le fonds de dépôt vente de pain, viennoiserie, sis lieu-dit Plan del Forno, Résidence Sainte Anne, 20217 Saint-Florent.

Durée de la location gérance 3 ans à compter du 1er avril 2009, renouvelable par tacite reconduction. Pendant la gérance Mme Albacete exploitera le fonds pour son compte et sera seule responsable envers les tiers et les fournisseurs de ses engagements. Dépôt et inscriptions au RCS de Bastia.

CREATEURS

D'ENTREPRISE

Pour une information, juste

Abonnez-vous

50

I GHJACCI LES GLACES CORSES

SARL au capital de 10.000 euros 8 rue du Palais, 20169 Bonifacio RCS Ajaccio n° 497 791 558

Aux termes d'une délibération en date du 19 mars 2009, l'Assemblée Générale Mixte a décidé

De nommer M. Jean Bertrand ABA-DIE, domicilié 12 rue du Clos Anet -92310 Sèvres, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Mme Isabel ANDREANI, gérante démissionnaire.

- De transférer le siège social à compter du 19/03/2009 au :

22 rue du Général de Gaulle - 20137 Porto Vecchio

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS d'Ajaccio (Corse du Sud).

Les associés réunis en date du 08/03/2009, de la SARL ANTONELLA, au capital de 8000 euros, dont le siège social est à Calvi, rue Albert 1er, imma-triculée au RCS de Bastia sous le N°449 204 395, ont décidé la dissolution anticipée de la SARL et sa liquidation. Il a été mis fin aux fonctions des gérants de Monsieur Gabrielli Philippe et Mademoiselle Antonella Savelli, laquelle a été nommée liquidateur.

Le siège de la liquidation a été fixé à l'adresse du siège social.

Les actes seront déposés au Tribunal de Commerce de Bastia.

HOLDING DOTTORI

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 00 euros Siège social : 80 Campi - 20220 Aregno RCS Bastia : 505 016 907

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 24 mars 2009, les associés ont décidé de modifier la date de clôture des comptes de la société qui était initialement fixée au 31 décembre de chaque année au 31 mars de chaque année.

L'article 24 des statuts a été en consé quence, mis à jour ainsi qu'il suit : "ARTICLE 24 : EXERCICE SOCIAL"

L'exercice social a une durée d'une année qui commence le 1er avril et se termine le 31 mars. Par exception, le premier exercice social commencera à compter de l'immatriculation de la société et sera clos le 31 mars 2009.»

> Pour avis et mention. Monsieur Joseph-Marie DOTTORI Gérant

> > 82

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé à Bastia, du 25 mars 2009, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes

Dénomination : CENTRE AUTO SER-

VICES VALBOSE Capital: 7000 euros

Siège: Borgo, RN 193, Valrose, Lieu-dit Les Chênes, 20290 Borgo

Objet : Mécanique générale ;
- Ventes de pièces détachées aux particuliers et professionnels ;

Durée: 99 ans

Gérants: M. Durousseaud Christian, et M. Zanetti Paul, demeurant, Route de Ville, Villa Thérèse, Quartier Toledano, 20200 Bastia ; Quartier Monte Carlo, 20600 Bastia

Immatriculation : Au RCS Bastia

Pour avis, le gérant.

Société Civile Professionnelle dénommée "Jean-François MATIVET et Francois Mathieu SUZZONI"

Titulaire d'un Office Notarial. dont le siège est à AJACCIO (Corse du Sud), 7 Cours Napoléon,

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-François MATIVET, notaire à AJACCIO, le 11 mars 2009, enregistré au SIE d'AJACCIO, le 20 mars 2009, Bord 2009/ 175 Case n°3,

Monsieur LAORENZI Dominique Jose ph, demeurant à 20166 PORTICCIO Villa l'ARAMON, A été nommé gérant de l'EURL LE GLOBO, Société unipersonnelle à responsabilité limitée dont le siège est à AJACCIO 20000 Place De Gaulle DIAMANT II. En remplacement de Monsieur GRIMIGNI Julian, pour une durée illimitée

Pour avis. le notaire.

73

NOTRE DAME

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 9000 euros Siège : rue Notre Dame - 20220 Ile-Rousse RCS Bastia : N°2005 B 262

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er février 2009, il résulte que

- · Il a été décidé d'étendre l'obiet social aux activités de :
- L'exploitation d'une licence de 4ème catégorie
- La diversification de leurs activités, notamment la livraison à domicile, la vente à emporter ;
- La propriété, l'administration et l'ex-ploitation en locations meublées, location ou autre forme, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, dont elle peut devenir propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement :

A compter du 1er février 2009.

En conséquence l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

* Ancienne mention :

En France et à l'étranger

L'exploitation de bars, glaciers, restaurants, soit par création, soit par prise en location-gérance.

Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

* Nouvelle mention :

En France et à l'étranger : L'exploitation de bars, glaciers, restau-rants, soit par création, soit par prise en location-gérance.

- L'exploitation d'une licence de 4ème catégorie :
- La diversification de leurs activités, notamment la livraison à domicile, la vente à emporter ;
 - La propriété, l'administration et l'ex-
- ploitation en locations meublées, location ou autre forme, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, dont elle peut devenir propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement; Mention est faite au RCS Bastia.

Nous délivrons des attestations de parutions par

FAX: 04 95 32 02 38

Afin d'accélérer vos formalités

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes

Forme : Société à Responsabilité Limitée Dénomination : LA MOULERIE Siège : Calvi (20260), Quai Landry Objet : Débit de boissons avec licence de IV catégorie, restaurant, restauration rapide, glacier, plats à emporter, et plus généralement de toute activité rattachée à la fabrication et la vente de denrées

alimentaires ou accessoires, à consom-

mer sur place ou à emporter. Durée: 50 années Capital: 6000 euros

Gérance : Monsieur Filippi Jean-Pierre. demeurant Lieu-dit Ville (20279), Ville di

Paraso, France

Immatriculation : Au RCS de Bastia

(Haute-Corse)

Pour avis.

75

ATELIER DE BOBINAGE **CORSE**

SARL au capital de 6000 euros Siège : Lotissement Luccianella n°12 Chez Monsieur Charles Vincensini 20600 Furiani RCS Bastia : N°B/510 467 111

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 24 mars 2009, il a été décidé de transférer le siège social de Furiani (20600), Lotissement Luccianella, n°12, Chez Monsieur Charles Vincensini, à **Furiani, Zone Industrielle de** Furiani (20600), Bastia, à compter du 24.03.2009 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts

Pour avis, le gérant.

LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 mars 2009 fait à Olmeto, enregistré à la recette des impôts de Sartène, le 23/03/2009, folio 4, bordereau 2009/105

La Société STELLA MARIA, SARL, au capital de 38.112,25 euros, dont le siège social est à Olmeto (20113), Camping Ras le Bol, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio, sous le n°315 535 419, a donné en location-gérance à Monsieur Petrelli Michaël, Louis, Emile, Pascal, demeurant 10, rue du Neuf Septembre, 20110 Propriano, sa branche d'activité de "restaurant", de son fonds de com-merce de plus ample nature sis et exploitée à Olmeto (20113), Camping Ras le Bol, pour une durée d'une année à compter rétroactivement du 15 mars 2009, jusqu'au 14 mars 2010, renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

Pour avis

68

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale parue dans l'Informateur Corse Nouvelle, n°6256, du 06/03/2009.

Il fallait lire: Objet: Bureau d'études, exploitation de la profession d'écono-miste de la construction, métreur vérifi-

Au lieu de : Objet : L'exploitation en location gérance d'un fonds libéral d'économiste de la construction. métreur vérificateur

Pour avis, le représentant légal

L'Informateur Corse - Semaine du 27 Mars au 02 Avril 2009 - N° 6259

70 C.A.N.I.C.O.

Coopérative Agricole d'Approvisionnement du Nord de l'Ile et de la Côte Orientale CASAMOZZA - BP 1 - 20290 LUCCIANA
Siret 783 037 476 00026 - APE 515 L - Agrément 2019
Tél : 04.95.38.36.36 - Fax : 04.95.38.30.36 si.canico@wanadoo.fr Casamozza, le 30 mars 2009

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vous êtes prié d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la CANICO qui se tiendra dans les locaux de la Coopérative à CASAMOZZA le : Jeudi 16 avril 2009 à 18 h 00

Rapport du Conseil d'Administration

- Examen des comptes de l'Exercice 2008

- Rapport du Commissaire aux Comptes Général et Spécial

Affectation des résultats

Constatation de la variation du Capital Social

Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes

Renouvellement du tiers des Administrateurs

CIAVALDINI A - FALCUCCI F - FRANCESCHI F - MEYNIER Ph

N.B.: Tout Coopérateur peut demander à examiner aux bureaux de la Coopérative à CASAMOZZA, les comptes de l'Exercice 2008 ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes.

Le Président : E. BETTELANI

71

C.A.N.I.C.O.

Coopérative Agricole d'Approvisionnement du Nord de l'Ille et de la Côte Orientale CASAMOZZA - BP 1 - 20290 LUCCIANA Siret 783 037 476 00026 - APE 515L- Agrément 2019 Tél : 04.95.38.36.36 - Fax : 04.95.38.30.36 si.canico@wanadoo.fr Casamozza, le 30 mars 2009

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Vous êtes prié d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la CANICO qui se tiendra dans les locaux de la Coopérative à Casamozza le : Jeudi 16 avril 2009 à 18 h 30

ORDRE DU JOUR :

Modification de l'Article 13 des Statuts

Le Président : E. BETTELANI

66

Me Claire **DAUDIN-BRANDIZI**

Avocat - 38. Bd Paoli - 20200 Bastia

Par acte SSP en date à Bastia, du 23 mars 2009, Mademoiselle Carole Biol-chini, demeurant à Moriani-Plage (20230), San Nicolao (RCS Bastia 402 750 491), a donné en location-gérance à Mademoiselle Béatrice Lena, demeurant à San Nicolao (20230), Immeuble Pascal Paoli, Moriani-Plage, un fonds de commerce de "restaurant (grande restauration), vente de boissons non alcoolisées licence 1ère catégorie" sis à San Nicolao (20230), Moriani-Plage, pour une durée d'une année à compter du 1er avril 2009, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction.

Mention sera faite au RCS de Bastia

CANAPE FIXE 3 PL.

CUIR NOIR+MERIDIENNE ASSORTIE

CHÂTEAU D'AX - TRE

VALEUR NEUF/FACTURE

3000 EUROS

CEDÉ

1000 EUROS

TEL: 06 10 12 93 57

AFFAIRE A SAISIR :

BOULANGERIE PÂTISSERIE LES 7 PONTS

81

Société par actions simplifiée Au capital de 1500 euros Siège: Route d'Alata, Lieu-dit Les 7 ponts 20090 Ajaccio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Ajaccio du 26 mars 2009, il a été constitué une société présentant

les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : BOULANGERIE

PÂTISSERIE LES 7 PONTS

Siège: Route d'Alata, Lieu-dit Les 7 Ponts. 20090 Aiaccio

Durée: 60 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital: 1500 euros
Objet: L'activité de boulangerie, pâtisserie, vente de produits alimentaires, salon de thé et restauration

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collec-tives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Président: Monsieur Laurent Benedetti, demeurant, route d'Alata, La Fontaine des Prêtres, 20090 Ajaccio

La société sera immatriculée au RCS de Aiaccio

> Pour avis, Le Président.

Suivant acte sous seing privé recu par Maître Jean Comiti, Avocat au Barreau d'Ajaccio, en date du 20/03/2009, enregistré au Service des Impôts d'Ajaccio, le 23/03/2009, bordereau 2009/178,

case n°7, contenant :
CESSION DE FONDS DE COMMERCE Par : La société dénommée "SPORT ET MOTION", Société à Responsabilité Limitée au capital de 8000 euros, dont le siège social est 8, rue des Charrons, à Aiaccio 20000

Ladite société immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aiaccio, sous le n°449 646 173.

Au profit de : La société dénommée "SPORT ET MODE", Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est 3, rue Docteur Versini, à Aiaccio 20000.

Ladite société immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le n°510 482 490.

Un fonds de commerce de vente au détail et diffusion sous toutes leurs formes d'articles de sport et loisir sis et exploité à Ajaccio, 8, rue des Charrons, 20000, sous l'enseigne "SPORT 2000".

Pour lequel le cédant est identifié sous le N° SIREN 449 646 173 et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Moyennant le prix de : Cent soixante mille euros (160.000 euros).

Entrée en jouissance : 20 mars 2009 Les oppositions seront reçues au Cabinet de Maître Jean Comiti. Avocat. où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC).

> Pour unique insertion. Jean Comiti. Avocat.

LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01 mars 2009 à Moriani-Plage, Mme Marie Thérèse Marchi veuve Franceschi, demeurant, Moriani Plage, 20230 San Nicolao

A donné en location gérance à :

Mme Elodie Franceschi, demeurant Résidence Sole e Mare, 20221 Cervione. Un fonds de commerce de restaurant débit de boissons sis et exploité Moriani-

Plage, 20230 San Nicolao, immatriculé au Registre du Commerce et des Socié-tés de Bastia sous le n° 495 711 152. Pour une durée d'un an, à compter du 01 mars 2009, renouvelable par tacite reconduction pour une durée indétermi-

née. sauf dénonciation. En vertu de ce contrat, Mme Elodie Franceschi exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière res-ponsabilité, le loueur, ne sera tenu d'aucune dette, ni d'aucun des engage-ments contractés par le locataire-gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers

Pour avis.

05

du locataire-gérant.

CO.GE.FO

Société à Responsabilité Limitée Capital : 10.000 euros Siège : Immeuble "Beau Site" Avenue du Mont Thabor Aiaccio (Corse du Sud) RCS Ajaccio: B 498 041 169

Suivant délibérations du 17 février 2009, l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement des associés a décidé de nommer aux fonctions de gérant de la société sans détermination de durée à compter dudit jour, en rem-placement de Monsieur Filmont Daniel, démissionnaire, Monsieur Andarelli Dominique, Marie, demeurant à Rezza (Corse du Sud), Hameau de Gabbia.

Pour avis, le gérant.

Palais du Finosello Avenue Maréchal Lyautey BP 62500 - 20186 Ajaccio Cedex 2 Tél: 04 95 23 17 82

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AJACCIO CHEF-LIEU DE LA REGION CORSE ET DU DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

Par jugement en date du 26/01/2009, le Tribunal de Commerce d'Ajaccio, a pro-noncé l'adoption du plan de redressement - L.631-19 et L.626-1 et L.626-9 de Demecorse :

Zone Industrielle de Panchetta Lot 26 - Ldt Baléone Sarrola-Carcopino - 20167 Mezzavia
Enseigne: DEMECORSE

RCS Ajaccio: B 047 320 080 - 73 B 8 Activité : Entreprise générale de déménagements, transports routier, services de transports publics de marchandises, garde meuble, archivage, stockage des archives sur support informatique, papier, film, radiogra-phies, bandes magnétiques, gestion de ces documents, la restitution, destruction, commercialisation de produits

Date de cessation des paiements maintenue au : 31/05/2006 Juge Commissaire : Paul Scaglia

Juge Commissaire Suppléant : Jean uc Rolland

Commissaire à l'exécution du plan : Celeri Jean-Pierre, 22, Cours Napoléon, 20000 Ajaccio

> Ajaccio, le 27/01/2009 Le Greffier.

Les associés réunis en date du 23/03/2009, de la SARL ANTONELLA, au capital de 8000 euros, dont le siège social est à Calvi, rue Albert 1er, immatriculée au RCS de Bastia sous le n°449 204 395, ont approuvé la clôture de liquidation, il a été mis fin aux fonctions du liquidateur et les comptes de liquidation seront déposés au Tribunal de Commerce de Bastia.

Albert PELLEGRI

Avocat à la Cour Diplômé d'Etudes Spécialisées Spécialiste en Droit Fiscal, Droit Commercial, Droit des Sociétés Port de Plaisance de Toga - Bât. A2

20200 Bastia Tél: 04 95 32 05 85 - Fax: 04 95 32 13 35

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/01/2009, fait à Bastia, enregistré à la Recette des Impôts de Bastia, le 17/02/2009, bordereau

Bastia, le 1//02/2009, bordereau n°2009/184, case n°11. Monsieur Olivier, Antoine Meschini, domicilié Tabac U Cirnu, Centre Com-mercial de la Rocade, 20600 Furiani.

A donné en location-gérance à : La Société LOUIS, Société en Nom collectif, au capital de 1000,00 euros, dont le siège social est Centre Commercial La Rocade, RN 193, 20600 Furiani, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le n' 509 950 218.

Un fonds de commerce de journaux, bimbeloterie, souvenirs sis et exploité Centre Commercial La Rocade, 20600 Furiani, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le n° RCS Bastia 432 523 801.

Renouvelable de mois en mois par tacite reconduction, sauf dénonciation

En vertu de ce contrat, la société Louis exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité. Le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni

d'aucun des engagements contractés par le locataire-gérant, et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.

Pour avis

15

LES JARDINS DU GOLF

SCI au capital de 1600 euros Siège : Zone Industrielle de Murtone 20137 Porto-Vecchio RCS Ajaccio : 353 091 986

CHANGEMENT DE GERANCE

Suivant procès-verbal de l'AGE du 07/04/2008, il a été décidé de nommer Monsieur Jean-Antoine Quilichini, né le 2/01/1951 à Zonza (2A), demeurant, Gialla, 20137 Porto-Vecchio, nouveau gérant de la SCI "LES JARDINS DU GOLF", à compter du 07/04/08, en rem-placement de Monsieur Jean-Noël Marcellesi, démissionnaire.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Aiaccio.

35

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution le 18 mars 2009, d'une société présentant les

caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : Corse Loc'Hélicoptères Siège : Padulella, 20146 Sotta

Capital: 126.200 euros Objet : La société a pour objet principal directement ou indirectement, en France et à l'étranger

- La propriété directe ou indirecte par voie de participations

La location, l'exploitation commerciale, l'achat et la vente d'avions et d'hélicoptères destinés au transport de passagers et aux travaux aériens

Les actions de formations de Naviquants professionnels et non professionnels de Techniciens directement ou indirectement liés aux activités d'héliportage et à des missions de sécurité civile ou autres, sur le territoire de la Corse et en tous autres lieux, en France er à l'étranger ; **Durée :** 99 années

Présidence: M. Gabriel Agostini, demeurant, Quartier Mazzetta, Route de Bonifacio, 20137 Porto-Vecchio Immatriculation : RCS Ajaccio

Pour avis, le Président.

64

ENDUIBAT

SARL au capital de 7622,45 euros Siège : Immeuble Bella Vista Bât. A - 20200 Bastia RCS Bastia: 422 225 615

Aux termes d'une décision en date du 01/03/2009, la gérance de la Société à Responsabilité Limitée **ENDUIBAT**, a décidé de transférer le siège social et l'établissement de Immeuble Bella Vista, Bât.A. 20200 Bastia, à. Résidence Parc Monceau, Lieu-dit Paratoggio, Le Fango, 20200 Bastia, à compter du 1er mars 2009, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts

Pour avis, la gérance

32

Maître Antoine PAOLETTI

Suivant acte reçu par Antoine Paoletti, notaire à Rogliano, le 12/03/2009, enregistré au Service des impôts de Bastia, le 16/03/2009, bordereau 2009, folio 322, case 1, contenant : CESSION DE FONDS DE COMMERCE :

Par : Mme Jeannine Paule Gregory, commerçante, épouse de Monsieur Joseph Bourgeois, demeurant à Bastia (20600) Avenue de la Libération

Née à Dreux (28100), le 21 août 1929 Au profit de : La société dénommée SUD HÔTEL, Société à Responsabilité Limitée, en formation au capital de 5000,00 euros, dont le siège social est à Bastia (20600), France, Avenue de la Libération, constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), de Bastia, suivant acte en date du 9 mars 2009, actuellement en cours d'immatriculation audit RCS.

D'un fonds de commerce : Un fonds de commerce "d'Hôtel, restaurant, vente de glaces" connu sous l'enseigne de "SUD HÔTEL" exploité à Bastia (20600), Avenue de la Libération, dans un immeuble appartenant aux consorts JOBIN, dont il sera ci-après question qui est immatriculé sous le numéro 319 683 132 au Registre du Commerce et

des Sociétés de la ville de Bastia. **Exploité à :** Commune de Bastia (Haute-Corse), dans un ensemble immobilier sis sur le territoire de ladite commune, au Lieu-dit "Bassanese", figurant au cadastre rénové sous les indications suivantes

Section AZ n°60, pour une contenance de 6 ares

Moyennant le prix de deux cent quatrevingt mille (280.000) euros, stipulé payable en totalité à terme.

Entrée en jouissance au jour de l'acte. Les oppositions seront reçues à l'étude de Maître Antoine Paoletti, notaire à Rogliano, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la der-nière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC)

Pour unique insertion. Le notaire.

65

SELVIA

SCI au capital de 1500 euros Siège : Le Bella Vista Quartier Paratojo 20200 Bastia RCS Bastia: 495 114 910

Aux termes d'une délibération en date du 01/03/2009, l'AGE a décidé de transferer le siège et l'établissement de : Le Bella Vista, Quartier Paratojo, 20200

Bastia, à : Résidence Parc Monceau, Lieu-dit "Paratoggio", Le Fango, 20200 Bastia, à compter du 1er mars 2009, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts

Pour avis, la gérance.

RESILIATION DE CONTRAT DE LOCATION GERANCE

Monsieur Profizi Noël inscrit au RCS Ajaccio sous le n° 300 547 387 (74 A 11), a consenti à compter du 1er janvier 2008, à Monsieur Frédéric Lecuyer, une location gérance d'une durée d'un an non renouvelable, d'un fonds de commerce de Restaurant-Pizzeria sis à Tarco, 20135 Conca.

La résiliation de ce contrat prendra effet le 31 décembre 2008.

36

Maître Claire **DAUDIN-BRANDIZI**

Avocat 38, Bd Paoli - 20200 Bastia

Par acte SSP en date à Volpajola, du 16 mars 2009, a été constituée la Société VOLPA PETRE e LUMI, SARL, au capital de 3000 euros, dont le siège est à Volpajola (20290), ayant pour objet : Travaux de construction, travaux électriques, pose d'installations d'énergies renouvelables, maçonnerie générale, travaux de gros et second oeuvre, entreprise générale de tous corps d'état, éco-construction, énergies renouvelables et alternatives.

Monsieur Gilles Charles Niellini, demeu-

rant à Volpajola, (20290) et Monsieur Jean-François Fregosi, demeurant à Volpajola, (20290), ont été désignés en qualité de co-gérants. La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Bastia.

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL) Dénomination : "LABADIE THIERRY"

Capital: 2000,00 euros

Siège : Chez Mme Santucci Josépha, Hôtel Shegara, La Marine, 20137 Porto-Vecchio

Objet : La prise en location gérance du fonds de restauration "LE SHEGARA", situé, route de la Marine, fonds de commerce appartenant à Mme Josépha Santucci, et immatriculé au RCS Ajaccio sous les numéros 35112127200014. Ainsi que de toute les activités liées de manière connexe et annexe à l'objet

Durée : Quatre vingt dix neuf ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Apports : Les associés n'ont fait que des apports en numéraire : A savoir la somme de 2000,00 euros.

Ladite somme a été déposé auprès d'une Agence Bancaire de la Société Générale en Haute-Corse, 20200

Gérance: Monsieur Labadie Thierry, né le 22 février 1956 à Carcassonne, divorcé, demeurant Val de l'Ostriconi, 20226 Palasca, Haute-Corse La société sera immatriculée au

Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.



Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

GIE INFOGREFFE 338 885 718 RCS PARIS



Championnat du Monde de Cross à Aman :

MOURAD AMDOUNI

AVEC LES PLUS GRANDS!

ourad Amdouni, l'Espoir de l'Athlétic Jeunes Bastia, va connaître le samedi 28 mars 2009, sa première sélection en Equipe de France «Sénior», à Aman, en Jordanie où il participera à son premier Championnat du Monde de Cross avec les plus grands champions du moment.

L'Equipe de France se présentera à Aman avec quatre jeunes sur les six athlètes engagés dans l'Epreuve Séniors, et Mourad Amdouni aura l'occasion de faire ses premières armes à ce niveau ! Un haut niveau dominé par les Africains des hauts plateaux, Kenya, Ethiopie, Ouganda, Erythrée...

Il ne sera pas facile pour les sélections venues d'**Europe** de bousculer une hiérarchie solidement établie depuis des décennies.

Le défi est de taille. Et, il ne faudra pas se tromper de stratégie pour ne pas «s'exploser», mais il faudra se mêler avec intelligence à cette bataille de géants pour en retirer, expérience et arguments pour le futur.

Lors des Cross de Cujas-Mestras, des Mureaux et du Mans, Mourad Amdouni a démontré des qualités de baroudeur indéniables! S'il a retrouvé cet état d'esprit, il peut ne pas être loin des premiers Européens!

Une sélection en **Equipe de France** que la **Corse** a saluée avec grand intérêt, venant après celle de **Nicolas Fillon** dans le **Relais 4x400m** des derniers **Championnats** d'Europe en **Salle**, à **Turin**!

Toute la **Corse de l'Athlétisme** et au-delà, vibrera, ce samedi 28 mars 2009, devant le petit écran car **France 2** retransmettra la course à 16h.

Alors, Forza Mourad!



National UFOLEP à Gap

La Corse au rendez-vous

Gap accueillait, le dimanche 22 mars 2009, le Championnat National de Cross UFOLEP.

La Sélection Corse, conduite par M. Alain Gourdol, délégué régional, s'est comportée plus qu'honorablement sur l'ensemble des catégories, avec la victoire en individuelle de la Minime Nolwenn Boulle et trois Podiums par Equipe : chez les Minimes Filles et chez les Minimes Garçons, l'Argent, et le Bronze pour les Juniors!

Alors que chez les Séniors, **Sébastien Pinschina** prenait une excellente quatrième place, **Christophe Bardoux** finissait 7°, **Louis Tallon** 10°· l'Espoir **Makran Amdouni** 11°, et **Odile Poggi** 6°.



Chez les Vétérans, à signaler, la quatrième place de **Michel Claveau**. La **Corse** termine, par ailleurs, à la 8° place du **Challenge «Régions»** et à la 4° place pour le **Challenge Jeunes**.

Classement des autres insulaires

Minimes Filles: Apolline Romero 6°, Marie Ferrandi 7°, Priscilla Tessier 11°, Serena Bartoletti 16°, Océane Fragnaud 22°, Margaux Renaud 29°; Minimes Garçons: Valentin Muroni 5°, Said Mamou 7°, Elliot Polomé 10°, Roamin Poisat 16°, Corentin Colbry 25°, Pedro Sarda 28°;

Cadets : Guillaume Renault 9°; **Juniors Filles :** lyman Al Youssfi 8°;

Juniors Garçons: Moussa Mezziani 9°, Abderrahim El Hachimi 12°, Jules Bonkougnon 17°, Jérémy Boulanger 19°, Aziz El Hattabi 22°;

Séniors Femmes: Christel Muroni 22°;

Vétérans Hommes : Bruno Golbry 47°, Eric Meulet 54°, Baptiste Muroni 59°.

Un beau week-end pour tous ces athlètes et leurs accompagnants qui ont apprécié la convivialité présidant à ces rencontres.

Echos.. Echos.. Echos...

▶A Rix-les-Bains, l'Athlétic Jeunes Bastia, a eu l'occasion de revoir beaucoup de clubs et dirigeants amis.

► Michel Huertas, nouveau Président de la Commission Nationale des Courses Hors Stade, officiait pour la première fois, en cette qualité, dans le Championnat de France de Cross. Une autre manière de mettre la Corse à l'honneur.

Michel Jazy, absent à Aix-les-Bains, a téléphoné pour les résultats. Un très grand encouragement pour l'A.J.Bastia qui espère l'accueillir prochainement.

▶ FR3 Via Stella, comme à Toro, comme à Laval, était à Aix-les-Bains. Laurent Vincensini et le caméraman Jean-Luc Leccia avaient effectué le déplacement pour un compte-rendu des plus intéressants.

L'Athlétisme insulaire leur doit un grand coup de chapeau!

L'émission Corsica Sera - Via Stella du lundi 16 mars 2009 a été très suivie, à l'extérieur de la Corse.

> Les échos nous parviennent régulièrement. Merci, à **FR3 Corse - Via Stella**.

▶ Dimanche 29 mars: marathon, semi-marathon et 10Km de l'ASPTT Ajaccio. Inscription sur le site: www.aspttajaccio-athiétisme.fr ou place Miot, le samedi de 16h00 à 20h.
Renseignements au 04 95 22 42 65 et 06 22 65 26 57.

► Dimanche 5 avril : Meeting du C.A. Ajaccio, au stade Jean Nicoli, à Ajaccio.

Inscriptions à adresser à M. Thierry Masclet pour le 2 avril 2009.

► Coupe de la Méditerranée, le 19 avril, à Porto-Vecchio, avec de nombreuses délégations, venant de l'extérieur.

Т.С.Мюмо

Clothilde DE

UNE REMARQUABLE ASCENSION

De passage au TC Miomo, où elle a fait ses premiers pas au tennis, Clothilde de Bernardi, venue préparer les championnats de France dans la catégorie "Cadette", avec ses camarades Solenn Samedy et Laura Gabelli, nous a gentiment accordé un moment de son temps si précieux. L'occasion de faire le point sur un parcours fulgurant.

gée de 15 ans, classée – 4/6 et numéro 1 française, Clothilde de Bernardi n'a pas fini de surprendre avec un palmarès particulièrement remarquable. Elle est aussi classée 400ème mondiale juniors, ce qui met encore plus en évidence ses possibilités. Souriante et décontractée, elle a répondu à nos questions.

► Clothilde, après ce premier parcours digne d'éloges, les choses sérieuses vont commencer et il va falloir confirmer. Quel est ton point de vue sur cette suite qui s'annonce ardue ?

Cela s'annonce très dur, d'autant plus que ces quatre années charnières vont être décisives. C'est un grand défi qui se prépare, mais cela me plaît et je vais travailler, m'accrocher avec une volonté décuplée pour tenir tête aux meilleures Françaises, voire aux meilleures mondiales. C'est une passion qui me dévore. Je reste confiante et fermement décidée à aller jusqu'au bout. Je ne crains pas la difficulté. Je vais m'employer à fond et donner le meilleur de moi-même.

► Quel est ton programme journalier au Centre d'entraînement des Hauts de Nîmes ?

Lever à 6 h 45. Petit déjeuner à 8 heures. Cours scolaires à 8 h 30. Cours de tennis de 10 heures jusqu'à 12 heures. Repas à 12 h 30. Reprise à 14 h jusqu'à 16 h 30, puis travail physique de 17 h 30 à 19 heures tous les jours. Repas à 19 h, puis étude de 20 h à 21 h 30. Un planning exigeant, certes, mais j'en suis satisfaite car mes études sont bien suis satisfaite.

► Quels sont les objectifs que tu t'es fixés à court et plus long termes pour ta carrière ?

Cette année, je vais tout faire pour parvenir à -30, ce qui serait formidable. J'aimerais aussi être parmi les 100 I.T.F en fin de saison. Pour

l'avenir, je vais donner le maximum pour monter le plus haut possible et faire partie, pourquoi pas, des dix meilleures mondiales. Je ferai tout mon possible pour y parvenir et ne pas avoir de regrets.

L'éloignement parental, comment le vistu ?

C'est difficile, certes, mais je le vis assez bien. Je m'adapte. L'important travail que j'effectue tous les jours m'évite de penser à l'éloignement de ma famille. C'est beaucoup plus difficile pour mes parents qui font beaucoup de sacrifices. C'est la raison pour laquelle je vais m'employer à fond pour réussir une belle carrière et les remercier.

► Tu apprécies aussi, paraît-il, les voyages...

C'est exact, j'adore voyager et ces derniers temps, parallèlement à un travail passionnant que j'adore, j'ai pu visiter l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay, mais aussi la ville de Sao-Paulo et la Floride. Si je veux continuer à assouvir cette passion, il va me falloir travailler sérieusement pour obtenir des résultats probants!

▶ Pour conclure, parle-nous un peu de tes entraîneurs.

J'ai la chance d'avoir à mes côtés l'entraîneur fédéral Laurent de Pasquale, que j'apprécie beaucoup. J'aime ses méthodes de travail qui me permettent de progresser et je l'en remercie.

D'autre part, je suis aussi suivie au Centre des Hauts de Nîmes par Ezra Stump qui poursuit le tableau de travail mis sur pied par l'entraîneur fédéral.

Je remercie également Laurent Ruel qui me fait travailler sérieusement lorsque je suis à Bastia. Il se donne beaucoup de peine et c'est un entraîneur qui mérite d'aller loin.

Un grand merci aussi à Laurent Mazzetti, toujours disponible sur les courts.



BERNARDI



Un palmarès éloquent

ANNÉE SPORTIVE 2002-2003

Classement NC - Poussine 1ère année - 9 ans.

Clothilde est repérée par Laurent Ruel lors d'un stage pendant les vacances. Un programme est établi pour l'amener à être compétitive. Elle réalise un départ fulgurant.

1er déplacement à Ambert en février. Elle remporte l'interligue - 1ère victoire.

2ème déplacement à Andrézieux en Juin. Elle remporte l'interligue - 2ème victoire.

Elle est sacrée Championne de Corse chez les Poussines.

1er stage à Roland Garros avec les meilleures de son âge. Elle remporte tous ses matchs.

ANNÉE SPORTIVE 2003-2004

Classement 30/1 - Poussine 2ème année - 10 ans.

Clothilde s'entraîne avec **Laurent Ruel**. Blessée pendant 4 mois (fracture de la tête radiale du coude), elle est néanmoins sacrée **Championne de Corse Poussine**.

ANNÉE SPORTIVE 2004-2005

Classement 15/5 - Benjamine 1ère année.

Clothide s'entraîne à **Miomo** avec une collaboration entre **Laurent Ruel** et **Stéphane Plot**, entraîneur de lique.

Repérée par la **Fédération Française de Tennis**, elle intègre le **Groupe Avenir National**. Sacrée **championne de Corse** en **Benjamine**, elle est aussi vainqueur du **tournoi national de Périgeux**.

ANNÉE SPORTIVE 2005-2006

Classement 15/1 – Benjamine 2^{ème} année -12 ans.
Clothilde s'entraîne à Miomo, toujours avec Laurent Ruel et Stéphane Plot.
Elle remporte les titres de Championne de Corse Benjamine et de 3^{ème} Série dames.
Elle est demi-finaliste au championnat de France 3^{ème} Série dames.

ANNÉE SPORTIVE 2006-2007

Classement 3/6 – Minime – 1^{ère} année – 13 ans. Clothilde continue de s'entraîner à Miomo. Titre remporté : Championne de Corse minimes.

ANNÉE SPORTIVE 2007-2008

Classement 0 – Minime – 2^{ème} année.

Clothilde part pour s'entraîner au **Tennis Etudes des Hauts de Nîmes** sur les conseils de la **Fédération Française de Tennis**.

Elle sera vainqueur d'un **international de Tennis Féminin (ITF) juniors en Andorre**, demifinaliste aux **championnats de France** 13/14 ans filles, vainqueur en double des **championnats de France** 13/14 ans filles et **Championne de Corse minimes**.

ANNÉE SPORTIVE 2008-2009

Classement - 4/6 – N°1 Française – Cadette 1^{ère} année – 400^{èree} mondiale juniors – 15 ans. Toujours au Tennis Etudes des Hauts de Nîmes et participant aux sorties en tournois avec la FFT, Clothilde bénéficie des compétences de Laurent Pasquale, entraîneur fédéral, qui vient de Paris l'entraîner une semaine par mois.

Pendant les vacances scolaires et certains week-ends - quand elle n'est pas retenue en tournoi- elle rentre aussi poursuivre son travail au club de **Miomo** .

Elle vient tout juste de visiter l'Amérique du Sud, où elle a passé un mois, a évolué en Argentine, en Uruguay et au Paraguay, et également séjourné un mois en Floride (en novembre).

Enfin, elle est aussi sortie vainqueur d'un ITF junior à Clermont-Ferrand.

Un palmarès éloquent qui place plus que jamais **Clothilde de Bernardi** sur le devant de la scène. On veut espérer qu'elle poursuive avec autant de constance, d'ambition et de talent ce parcours remarquable. Tous les tennismen de l'île, ainsi que tous les sportifs lui adressent leurs meilleurs vœux de réussite et suivront dorénavant ses performances avec la plus grande attention.

L'AGENDA

a Settimana

14ème semaine de l'année

du 27 mars au 2 avril 2009

Les fêtes : le 27, Habib - le 28, Gontran - le 29, Gwladys - le 30, Amédée -

le 31, Benjamin - le 1er, Hugues - le 2, Sandrine

14esima settimana di l'annu

da u 27 marzu a u 2 aprile 2009

E feste: u 27, Parteu - u 28, Guntranu u 29, A Passione, Eustasiu - u 30, Amadeu u 31, Benghjaminu - u 1, Ugu u 2, Francescu di Paola.

L'info insolite

Amnistie imprévue!

Pour délester ses prisons surpeuplées et, de plus, vétustes, la **Bulgarie** va rendre la liberté à 2.000 détenus. Dans le pays, les prisons détiennent 10.000 personnes. Ce nombre équivaut à un taux d'occupation trois fois plus élevé que le plafond autorisé par les normes européennes. Cette libération massive s'applique notamment à des détenus condamnés à des peines allant au maximum jusqu'à cinq ans de prison ferme.

Parité hommes/femmes

L'égalité pour la femme est loin encore d'être atteinte dans de nombreux domaines, et pourtant... Dans l'**Union européenne**, le nombre de femmes médecins, professeurs d'université, voire cadres dans les grandes entreprises aurait augmenté considérablement durant la dernière décennie. Par ailleurs, dans l'enseignement supérieur, avec 53,3% des étudiants, les jeunes femmes constituent la majorité.

En faveur d'un repeuplement!

Dans le nord de l'Autriche, d'après le journal Kurier, un village, Rappottenstein, essaye de se repeupler en offrant des terrains à bâtir à qui voudra bien s'engager à y fonder une famille. Pour bénéficier gratuitement d'une parcelle de terrain de 800 à 900m² d'une valeur de 12.000 euros, les amateurs devront signer un contrat qui les engage à vivre maritalement et à avoir au moins un

enfant dans les dix ans qui suivent. En outre, la maison devra être construite dans les 3 ans et être la résidence principale des bénéficiaires.

Tests sur les animaux

Depuis la mi-mars, les produits cosmétiques ainsi que les crèmes corporelles et savons qui ont été expérimentés sur des animaux, ne peuvent plus être vendus en **Europe**. Pour de nombreux autres produits spécifiques pour lesquels il n'existe pas encore de méthodes de test alternatives, une telle interdiction n'entrera en vigueur qu'en 2013.

L'ACTU DANS LE RETRO

- Le 29 mars 1933, à Londres, l'Alliance internationale contre l'antisémitisme décidait le boycottage des marchandises allemandes.
- Le 30 mars 1900, en France, une loi était votée limitant le travail des femmes et des enfants à 11 heures par jour.
- Le 31 mars 2002, suite aux opérations suicides des jours précédents, Ariel Sharon lançait une violente attaque contre le quartier général de Yasser Arafat, qui se trouvait ainsi bloqué chez lui, privé d'eau, d'électricité et de téléphone.
- Le 1er avril 2001, au-dessus de la mer de Chine, un avion de chasse chinois heurtait un avion d'observation américain et s'écrasait au sol. L'avion US était contraint d'atterrir en territoire chinois.
- Le 2 avril 1936, aux Etats-Unis, le ravisseur du bébé de Charles Lindbergh était exécuté.

BULLETIN D'ABONNEMENT □ 1 AN : 42 € □ 6 MOIS : 32 € □ Etranger : 62 € Nom : Prénoms : Adresse : Ville : Code Postal : Code Postal : Rue Miot - BP 213 20293 Bastia Cedex Tél : 04.95.32.04.40 Fax : 04.95.32.02.38 E-mail : redaction@informateurcorse.com

VAGABONDAGE

J'ai lu avec plaisir « Le Petit Journal d'Oletta », gazette qui prouve que ce village est bien vivant. La chronique qui parle du Château Cavallace vous fait revivre un pan de la vie de ces Corses qui, quel que soit l'endroit ou ils sont dans le monde, n'ont qu'une seule idée : revenir chez eux et faire construire une maison ou «un castellu» qui souligne un peu, voire beaucoup, leur réussite.

Consul, Ambassadeur,
Ministre plénipotentionaire...
Ils firent honneur à cette terre
qu'ils portaient aux talons de
leurs chaussures.
ii vous pouvez vous procurer ce

Si vous pouvez vous procurer ce «Petit Journal », vous passerez un bon moment.

L e stade de football d'**Oletta** va être complètement refait : tribune, vestiaires, pelouse synthétique... Le grand jeu, quoi... Et l'équipe du **Nebbiu** aura là un bel outil pour réaliser quelques exploits.

Sur ce bulletin, on apprend aussi qu'un enfant du pays, André Lanata, à été nommé général de brigade aérienne le 1^{er} septembre 2008. Pilote de chasse, il a participé à la guerre du golfe et compte 3000 heures de vol. Cumplimenti o sgio générale!

Bastia, la double file n'est pas une infraction, non, c'est une institution, voire une religion. Je vais vous conter un fait réel : un soir, au cinéma «Le Régent», j'ai vu arriver, en plein milieu d'un film, sur la scène, le propriétaire Bernard Reboulot qui annonca : « la voiture immatriculée... gêne un habitant de l'immeuble qui veut sortir sa voiture ». Eh bien, croyez-moi, l'homme de la double file a dit qu'on l'avait dérangé.

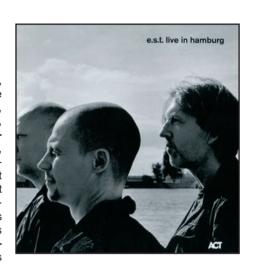
Toussaint Lenziani

CD ROCK JAZZ BLUES POP...

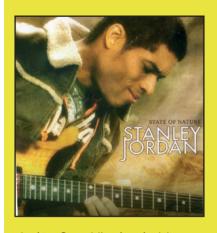
Cette semaine, un hommage au pianiste de jazz suédois Esbjörn Svensson, décédé il y a moins d'un an, au cours d'une plongée. Nous prendrons des nouvelles de Stanley Jordan, le guitariste qui a popularisé la technique du tapping à la fin des années quatre-vingts. Enfin, nous ferons un comeback sur le Blue Öyster Cult, un des grands groupes US de hard rock des années 70.

E.S.T.: Live in Hambourg

I y a moins d'un an, en juin dernier, Esbjörn Svensson, le pianiste leader du trio E.S.T., décédait, victime d'un accident de plongée. Cette catastrophe se produisait au moment où le groupe atteignait le firmament d'une reconnaissance incontestable. Ce double album live, enregistré à Hambourg, constituait le premier enregistrement en public du trio. Pour l'occasion, les musiciens suédois exposent avec beaucoup d'élégance le contenu de Tuesday Wonderland, CD enregistré cette même année. Les climats calmes et apaisés de l'univers nordique, transparaissent sous les doigts de Svensson (« Sipping on the Solid Ground »). Et l'on percoit l'engouement des spectateurs pour la musique délivrée par le trio, surtout quand elle fait référence à Pat Metheny, comme « Dolores in a Shoestand ». Cette sensation se poursuit et l'on retrouve ce qui a fait le succès du groupe : une musique fraîche, bien construite, à mi-chemin entre ce que propose un Brad Mehldau et un John Lewis. Certes, ici le swing n'est pas l'élément prépondérant, les Suédois privilégiant le côté esthétique, parfois un peu froid mais tellement reposant. Alors, on se laisse bercer par les douces mélopées proposées par Svensson et ses partenaires qui n'hésitent pas à forcer le trait pour nous permettre de bien nous repérer dans cet univers éthéré (« Tuesday Wonderland »). Un album apaisant qui évoque les grandes étendues des fjords et autres espaces vierges du grand Nord.



Stanley JordanState of Nature



I y avait un petit moment que l'on n'entendait plus parler de celui qui avait révolutionné le jeu de guitare en utilisant le tapping de façon absolue. Dix ans ont passé depuis son dernier opus. Live in New York, mais le guitariste Stanley Jordan est toujours fièrement assisté de Charnett Moffett (b) et Kenwood Dennard (dm), en plus d'une certaine quantité d'autres musiciens. Il faut dire que le projet de Jordan, à travers State of Nature, consiste à faire le point, musicalement, sur l'état de notre

planète. Ce qui l'amène à visiter pour ce faire différents espaces musicaux. Le répertoire se construit autour de thèmes aux titres évocateurs, «Forest Garden», «A Place in Space», «Ocean Breeze», «Prayer for the Sea». Mais ce que l'on retient surtout c'est la facilité avec laquelle il nous propose ses réflexions. Tout l'album est un pur régal avec des pointes extrêmes comme «All Blues» de Miles, où il n'hésite pas à jouer de la guitare et du piano en même temps pour un rendu extra. «Insensatez» d'Antonio Carlos Jobim, qui vous pénètre comme une flèche de Cupidon, tant la précision de son doigté et ses arpèges savent mettre en valeur cette magnifique composition. Et les délices continuent de se présenter tout au long de ce très agréable parcours. L'esprit est serein tandis que le corps perçoit les bonnes vibrations transmises par le guitariste de «Shadow Dance». Notons tout de même dans cette production une référence à Mozart et une reprise de Joe Jackson, «Steppin' Out». De quoi élargir son spectre musical, mais en a-t-il vraiment besoin, tant sa musicalité est envoûtante ?

Il y a trente ans

Blue Öyster Cult Mirrors

prépondérante (des shows avec les cinq musiciens à la guita-



u milieu des années 70, Blue Öyster Cult était l'un des groupes de rock à posséder l'un des plus beaux light show du moment, avec l'utilisation de la technologie laser. Leur musique, où la guitare occupe une place

re), s'accorde tout à fait avec la nouveauté des éclairs de lumière. La rythmique assurée par les frères Bouchard (Joe à la basse et Albert à la batterie) laisse le loisir à Eric Bloom ou Donald «Buck Dharma» Roesser de placer des déboulés de 6 cordes avec l'énergie qui caractérise le «Culte de l'Huître Bleue». Enfin, Allen Lanier (claviers, guitare) enfonçe le clou par ses interventions assassines. Les musiciens se réunissent à la fin des années 60 sous le nom de Soft White Underbelly, mais c'est en 1971, avec la sortie de leur premier disque, qu'ils retiennent le nom de B.Ö.C. Les trois premiers albums sont de véritables joyaux du hard rock version sophistiquée (B.Ö.C., Tiranny and Mutation et Secret Treaties), avec «On Your Feet or on Your Knees», l'un des meilleurs albums live de la décennie, en point d'orgue. En 1979, la bande aux frères Bouchard franchit un nouveau cap avec le hit «Don't Fear the Reapper» et se doit de confirmer le succès d'Agent of Fortune. Mirrors comprend de très belles compositions, dont le titre éponyme, et «Moon Crazy». Le rock reste explosif, avec des accents blues marqués et des chœurs féminins sophistiqués. L'énergie première semble tout de même céder la place à une musique plus conformiste «Dr. Music». Pour se faire pardonner de cette légère dérive par ses fans, le groupe de Long Island sort la même année un nouvel album en public au succès incontestable, que l'on perçoit totalement à la prise de son, avec les reprises de «Don't Fear the Reapper» et «Godzilla» (Some Enchanted Evening). Le B.Ö.C continue de se produire

aux **States**, mais aussi en **France**. Il devrait être bientôt à **Paris** (06/09) et pourquoi pas en **Corse** un jour prochain ?

